



PROCÈS-VERBAUX DE LA 100^{ÈME}
**ASSEMBLÉE
INTERNATIONALE**

CHATTANOOGA, TENNESSEE 2018

COMITÉ DE L'ASSEMBLÉE POUR LA DOCTRINE BIBLIQUE ET LE GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE DE DIEU DE LA PROPHÉTIE

Rapport à la 100^{ème} Assemblée internationale Du 18 au 22 juillet 2018

Introduction

Je rends grâces à mon Dieu de tout le souvenir que je garde de vous, ne cessant, dans toutes mes prières pour vous tous, de manifester ma joie au sujet de la part que vous prenez à l'Évangile, depuis le premier jour jusqu'à maintenant. Je suis persuadé que celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre la rendra parfaite pour le jour de Jésus Christ (Philippiens 1:3-6)

Nous, Comité de la doctrine biblique et du gouvernement de l'Église de Dieu de la Prophétie, répétons les paroles de Paul à l'église des Philippiens à vous, délégués de cette centième Assemblée internationale. C'est en effet notre joie de nous souvenir de vous, frères et sœurs de l'Église de Dieu de la Prophétie à travers le monde dans nos prières. C'est notre joie de servir en partenariat avec vous pour le bien de l'évangile de notre Seigneur Jésus-Christ. Nous savons que lui qui a débuté en nous cette bonne œuvre la rendra parfaite pour le jour de Jésus-Christ..

Depuis le début de l'histoire de notre église, nous nous sommes engagés à l'étude des Saintes Écritures. Le dernier paragraphe des procès-verbaux de notre première Assemblée en 1906 déclare:

Il a paru bon au Saint-Esprit et à nous, étant réunis ensemble dans un même accord et avec l'Esprit de Christ au milieu de nous, et après beaucoup de prière, discussion, de méditation de la Parole et de conseil, de recommander ces choses nécessaires afin qu'elles soient ratifiées et observées par toutes les églises locales (Procès-verbaux de l'Assemblée annuelle des églises d'est de Tennessee, du nord de Géorgie et l'est de la Caroline du nord, tenue du 26 au 27 janvier 1906 à Camp Creek, Caroline du nord, p. 10, version anglaise).

Toute recommandation faite à cette Assemblée était précédée par une discussion appropriée et une fouille des Saintes Écritures dans le but de nous conformer au Nouveau Testament. Aujourd'hui, nous célébrons notre 100^{ème} Assemblée internationale et nous avons le même engagement comme nos pères à nous consacrés à l'étude de la Parole de Dieu sous la direction de l'Esprit Saint en nous servant des méthodes exégétiques et herméneutiques appropriées pour chercher et découvrir la vérité, marchant dans la lumière à notre connaissance et capacité.

C'est dans l'esprit de cet engagement et d'obéissance aux principes bibliques que nous offrons ce rapport sur les sujets suivants:

- Tout d'abord, nous sommes reconnaissants à Dieu et à cette église pour l'acceptation générale et l'usage de déclaration de foi présentée au cours de l'Assemblée internationale de 2016. C'est notre prière et intention que cette déclaration pourvoie une définition concise des principes de base de notre foi, une source pour encourager l'étude de la Bible, un guide pour la formation de disciples et une introduction de l'Église de Dieu de la Prophétie aux personnes de toutes les confessions de foi. Au cours de cette Assemblée internationale, en réponse à vos réactions et remarques, nous introduisons deux petites révisions et une déclaration au sujet du baptême d'eau. Cette révision complète notre déclaration de foi.

- Deuxièmement, une réponse aux questions soulevées par notre déclaration de foi à propos de l'alliance prise par les membres de notre église, laquelle pose problème dans certaines langues particulièrement le rôle de la Bible dans notre doctrine et pratique
- Troisièmement, la position et le rôle des diacres et diaconesses
- Quatrièmement, la question de la licence pour les pasteurs laïcs pour une autorité ministérielle provisoire et limitée
- Cinquièmement, une réaffirmation des dynamiques pour un gouvernement théocratique et hiérarchique
- Sixièmement, une étude biblique, théologique, historique et pratique de la pratique du lavement des pieds—une première dans une série de documents sur les sacrements de l'église

Nous offrons ce rapport à vous, leadership et membres de l'Église de Dieu de la Prophétie pour votre minutieuse considération par la prière et pour votre édification. Par-dessus tout, nous offrons ce rapport à notre Seigneur Jésus-Christ, la Source et le Chef de l'Église.

I. Déclaration de foi

Raison et recommandations pour les révisions de la déclaration de foi

1. RAISON

Pour une clarification grammaticale et pour refléter la ponctuation dans le crédo classique du christianisme, nous recommandons l'insertion d'une virgule entre « Dieu » et « le Père » dans la déclaration au sujet de la personne de Dieu:

Lecture originelle au sujet de la personne de Dieu: Nous croyons en un seul Dieu le Père, créateur de la terre et du ciel et de toutes choses visibles et invisibles.

RÉVISION

Nous recommandons la révision suivante: Nous croyons en un seul Dieu, le Père, créateur de la terre et du ciel et de toutes choses visibles et invisibles.

2. RAISON

Puis Dieu dit: Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance... Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme (Genèse 1:26, 27).

Il a fait que tous les hommes, sortis d'un seul sang, habitassent sur toute la surface de la terre, ayant déterminé la durée des temps et les bornes de leur demeure; il a voulu qu'ils cherchassent le Seigneur, et qu'ils s'efforçassent de le trouver en tâtonnant, bien qu'il ne soit pas loin de chacun de nous (Actes 17 :26, 27).

Après cela, je regardai, et voici, il y avait une grande foule, que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, et de toute langue. Ils se tenaient devant le trône et devant l'agneau, revêtus de robes blanches, et des palmes dans leurs mains.

10 Et ils criaient d'une voix forte, en disant: Le salut est à notre Dieu qui est assis sur le trône, et à l'agneau (Apocalypse 7: 9, 10).

Nous affirmons la vérité biblique selon laquelle tous les êtres humains sont créés à l'image de Dieu; que nous sommes tous des descendants des mêmes parents, Adam et Ève; et que nous appartenons tous à la race humaine, tandis que nous célébrons la diversité parmi nous.

Ainsi, nous recommandons les révisions suivantes à la déclaration de l'église:

LECTURE ORIGINELLE DE LA DÉCLARATION DE L'ÉGLISE:

Nous croyons en une église sainte et universelle composée de tous les vrais chrétiens en Jésus-Christ, offrant de la communion fraternelle et appelant tous les hommes et femmes de toutes les races, nations, cultures et langues au service.

RÉVISION

Nous recommandons la révision suivante: Nous croyons en une église sainte et universelle composée de tous les vrais chrétiens en Jésus-Christ, offrant de la communion fraternelle et appelant tous les hommes et femmes de tous les peuples, nations, cultures et langues au service.

3. NOUS RECOMMANDONS L'ADDITION SUIVANTE À LA DÉCLARATION SUR LE BAPTÊME D'EAU QUI FAIT PARTIE DE LA COMMISSION DE L'ÉGLISE:

Nous croyons en un seul baptême avec repentance pour la rémission et le pardon des péchés (cette déclaration sera déplacée à la fin de l'article 5, et sera reformulée comme suit: « Nous croyons en un seul baptême au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »)

Déclaration de foi de l'Église de Dieu de la Prophétie

Nous croyons en la Sainte Trinité—un seul Dieu, existant éternellement en trois personnes: Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Nous croyons en un seul Dieu, le Père, créateur de la terre et du ciel et de toutes choses visibles et invisibles.

Nous croyons en un seul Seigneur, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, éternellement né du Père. Toutes choses ont été faites à travers lui et pour lui. Il est vrai Dieu et vrai homme. Il était conçu par la puissance du Saint-Esprit et est né de la vierge Marie. Il a souffert, est mort et enterré, et au troisième jour il est ressuscité des morts. Il est monté au ciel où il s'est assis à la droite du Père, et il reviendra pour juger les vivants et les morts. Son royaume n'aura pas de fin.

Nous croyons en l'Esprit Saint, le Seigneur et donneur de la vie qui provient éternellement du Père. Il est l'Enseignant, le Consolateur, l'Aide et le Donneur des dons spirituels. Par lui, les œuvres du salut et de la sanctification de Jésus-Christ sont appliquées à la vie des croyants chrétiens. Il est la présence toute puissante de Dieu dans la vie du chrétien et de l'église. Le Père a envoyé son Fils pour baptiser du Saint-Esprit. Le parler en d'autres langues et la manifestation des fruits de l'Esprit sont des signes d'être rempli de l'Esprit Saint.

Nous croyons que le salut est par la grâce à travers la foi en la mort sacrificielle de Jésus-Christ sur la croix; et qu'il est mort à notre place. Les péchés du chrétien sont pardonnés par l'effusion de son sang. Nous croyons que la guérison de la pensée, du corps, de l'âme et de l'esprit est disponible au chrétien par le sang de Jésus-Christ et la puissance du Saint-Esprit. Nous croyons en un seul baptême au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Nous croyons que la grâce de Dieu apporte le pardon et la réconciliation à ceux qui se repentent, aussi bien que la transformation dans la sainteté leur accordant le pouvoir de vivre une vie semblable à Christ. La sanctification est l'œuvre définitive de la grâce et le processus de changement de toute une vie chez le chrétien, lesquels sont achevés par le sang de Jésus, la Parole de Dieu et la puissance du Saint-Esprit.

Nous croyons en une église sainte et universelle composée de tous les vrais chrétiens en Jésus-Christ, offrant de la communion fraternelle et appelant tous les hommes et femmes de tous les peuples, nations, cultures et langues au service. Nous croyons à l'unité spirituelle ultime et visible de l'église.

Nous croyons que la Bible, l'Ancien et le Nouveau Testaments, est la Parole inspirée de Dieu. La Bible est la révélation de Dieu lui-même et de sa volonté à l'humanité. Elle est suffisante pour l'instruction dans le salut et dans la vie quotidienne chrétienne. La Bible est la règle du chrétien pour la foi et la pratique de vie.

Nous croyons que Dieu réconciliera ultimement toutes choses au ciel et sur la terre en Christ. Ainsi, nous attendons avec plaisir les nouveaux cieux et la nouvelle terre où demeure la justice.

II. Déclaration d'alliance

Au cours de la présentation de la déclaration de foi à la 99^{ème} Assemblée internationale de 2016, il a été porté à l'attention du Comité de la doctrine biblique et du gouvernement l'existence d'une incohérence entre la formulation de déclaration d'alliance de l'église et celle de la déclaration au sujet de la Bible dans notre déclaration de foi en espagnol.

Notre déclaration de foi au sujet de la Bible est la suivante:

Nous croyons que la Bible, l'Ancien et le Nouveau Testaments, est la Parole inspirée de Dieu. La Bible est la révélation de Dieu lui-même et de sa volonté à l'humanité. Elle est suffisante pour l'instruction dans le salut et dans la vie quotidienne chrétienne. La Bible est la règle du chrétien pour la foi et la pratique de vie.

La version espagnole de la déclaration d'alliance est la suivante:

¿Promete usted sinceramente en la presencia de Dios y estos testigos que acepta esta Biblia como la Palabra de Dios, creer y practicar sus enseñanzas correctamente divididas –el Nuevo Testamento como su *única* [itálicas para énfasis] regla de fe y práctica, gobierno y disciplina, y andar en la luz a su mejor conocimiento y habilidad?¹

La version anglaise de l'alliance est la suivante:

Will you sincerely promise in the presence of God and these witnesses that you will accept the [this] Bible as the Word of God, believe and practice its teachings rightly divided—the New Testament as your rule of faith and practice, government and discipline, and walk in the light to the best of your knowledge and ability?²

La version française de l'alliance:

Promettez-vous sincèrement en présence de Dieu et de ces témoins que vous acceptez la Bible comme étant la Parole de Dieu—de croire et de pratiquer ses enseignements droitement divisés—le Nouveau Testament comme votre règle de foi et de pratique, de gouvernement et de discipline, et de marcher dans la lumière au mieux de votre connaissance et de votre capacité?

Bien qu'en 1987, le mot « seul » ne soit pas utilisé dans la version anglaise de l'alliance et qu'il ne se trouve pas non plus dans les procès-verbaux de l'Assemblée de 1987, il est inséré plus tard dans la traduction de la version espagnole.

- Nous recommandons ainsi que le mot « seul » soit enlevé de la version espagnole et de la version de l'alliance de toute autre langue, afin que nous puissions avoir une même version de l'alliance.
- Nous recommandons que toutes les traductions de l'alliance soient uniformes et aient le même contenu.
- Nous aimerions aussi encourager nos ministres à continuer d'administrer l'alliance aux nouveaux membres reçus dans notre communion.

[1] Procès-verbaux de la 96^{ème} Assemblée internationale, 2010, p136, version anglaise

[2] Manuel des règlements ministériels, 2016, 55, version anglaise.

III. La position et le rôle d'un diacre ou d'une diaconesse dans l'Église de Dieu de Prophétie

Introduction

En octobre 2016, les Presbytères généraux ont demandé au Comité de la doctrine biblique et du gouvernement de réviser la position et le rôle du diacre et de la diaconesse par rapport aux responsabilités locales. Spécifiquement, la requête paraît être liée à la sélection, ordination et le processus d'obtention de licence d'un candidat à la position de diaconat. Présentement, les candidats à la position de diacre ou diaconesse doivent être « ordonnés à l'église locale ou à la convention d'état/nationale/régionale par l'évêque, le pasteur (s'il est évêque), ou d'autres diacres de leur églises locales. »³ Cette déclaration suscite au moins deux questions pour considération. Premièrement, « un pasteur qui n'est pas évêque (homme ministre ordonné, femme ministre ordonnée) peut-il officier l'ordination d'un diacre ou d'une diaconesse? »

Un diaconat inclusif (diaconesse)

Pour souci de clarification, l'information suivante est pourvue dans le contexte d'ordination d'une diacre ou d'une diaconesse. La position de diacre était introduite à l'Assemblée internationale de 2006 par le Comité de la doctrine biblique et du gouvernement.

Étant donné qu'il existe une évidence biblique qui soutient la position des « femmes diacres » appelées « diaconesses », nous recommandons que les femmes qui sont qualifiées pour cette la position de diaconesse soient désignées par l'église locale de la même manière et selon les mêmes exigences comme dans le cas des hommes.⁴

L'Assemblée internationale de 2006 accepta le rapport du Comité de la doctrine biblique et du gouvernement en ce qui concerne les diaconesses dans l'église et cela demeure la pratique, bien que sa portée soit limitée dans la dernière décennie. Les exigences et le processus pour les individus « présentés » pour le diaconat étaient abordés par l'Assemblée internationale de 1996. Au cours de cette Assemblée, le rapport du Comité de la doctrine biblique et du gouvernement comportait une recommandation intitulée « Diacre ». La référence ci-dessus indique que ces qualifications et attentes sont aussi applicables à la position de diaconesse. En conséquence, ceci est pourvu pour donner une perspective éclairée. La section suivante est incluse dans les procès-verbaux de l'Assemblée de 1996 et acceptée comme politique.

Les informations historiques et bibliques concernant les activités des diacres confirment qu'ils servent dans l'église en harmonie et à côté de l'évêque ou du pasteur comme des serviteurs dans la congrégation. Ils ont des responsabilités qui contribuent au bien-être de la congrégation. Cette position fonctionne pour: 1) compléter la position de l'évêque (Actes 6 :1-7); b) se charger plus des besoins temporels plutôt que de l'enseignement et de la présentation de la Parole; et c) servir les pauvres et les nécessiteux dans leurs besoins (Actes 6:1-5). Ils représentent une partie essentielle du gouvernement de l'église locale

(Philippiens 1:1). Les qualifications d'un diacre sont similaires à celles d'un évêque, à l'exception des exigences de l'enseignement ou de la supervision directe du troupeau. Leurs qualifications sont tirées des références bibliques trouvées dans 1 Timothée 3:8-12 et Actes 6:4 (comme un prototype). Le récit du Nouveau Testament concernant la position et la fonction des diacres donne une compréhension très claire que leurs activités sont généralement limitées à la congrégation locale et elles sont exécutées au sein de celle-ci. Ce ministère est local plutôt que translocal.

[3] Procès-verbaux de la 89^{ème} Assemblée, "Comité de la doctrine biblique et du gouvernement", 1996, p. 35 version anglaise.

[4] Procès-verbaux de la 94^{ème} Assemblée, "Comité de la doctrine biblique et du gouvernement", 2006, 176, version anglaise

Puisque les diacres fonctionnent dans l'arène d'une église locale, nous recommandons qu'ils soient reconnus et recommandés par la congrégation et avec l'approbation du pasteur. Ils travailleront premièrement comme diacres à l'essai pendant une période minimum d'une année, après laquelle, ils doivent être recommandés à l'évêque national/d'état de leur région respective pour être approuvés pour l'obtention de licence. Parce que leur service et ministère sont plus basés dans l'église locale, il n'y aurait aucun besoin que leur licence soit délivrée par les Bureaux Internationaux. Le diacre doit être un homme et ayant au moins 30 ans.⁵

Les diacres seront ordonnés (consacrés) à l'église locale ou par l'évêque ou le pasteur (s'il est évêque) à la convention d'état ou nationale, et par les autres diacres de leur église locale. Les diacres doivent faire un rapport trimestriel à la conférence de leur église locale et un rapport annuel à l'évêque d'état, ou national. Si la discipline devient nécessaire, l'église locale travaillera avec le bureau d'état ou national pour trouver une solution à la situation. Quand les diacres déménagent vers une nouvelle localité, ils demeurent diacres, mais ils ont besoin d'une réaffirmation de la part de la nouvelle congrégation après un temps approprié. Les Bureaux internationaux produiront une licence (certificat) standard pour ceux qui sont ordonnés comme diacres.⁶

En résumé le processus actuel pour l'ordination des diacres/diaconesses est le suivant :

- Le candidat à la position de diaconat est choisi pour une période d'essai d'une année par l'église locale et la recommandation du pasteur.
- Le candidat doit accomplir les exigences bibliques.
- Après la période d'essai d'une année, le candidat peut être recommandé pour ordination comme un diacre et une diaconesse.
- L'ordination du candidat doit se faire soit dans l'église locale ou à la convention d'état/nationale/régionale
- L'évêque doit participer à la cérémonie d'ordination avec le pasteur (s'il est évêque) et avec les autres diacres de la congrégation du candidat.
- Les diacres et diaconesses doivent faire un rapport trimestriel à l'église locale, et un rapport annuel au bureau de l'évêque d'état/national/régional
- La position du diacre n'est pas translocale; en conséquence, dans le cas où un diacre/une diaconesse devient membre d'une nouvelle église, la reconnaissance de sa position de diacre/diaconesse est sujette à la discrétion de réaffirmation de la nouvelle église autorisant l'individu de servir comme diacre/diaconesse.

Politique hiérarchique

Au cours de l'Assemblée de 2006 mentionnée plus haut, le Comité de la doctrine biblique et d'intendance a inclus une déclaration dans son rapport intitulé « Les dynamiques d'un gouvernement théocratique et hiérarchique ». Cette déclaration suivait immédiatement la section abordant la question des diaconesses dans l'église. Un extrait de cette déclaration est le suivant:

...nous déclarons que cette Église est un corps qui s'efforce de fonctionner selon les principes théocratiques dans tous les domaines spirituels, ministériels et d'inspiration, mais que nous reconnaissons également que nous fonctionnons comme un gouvernement hiérarchique pour maintenir l'ordre et la discipline convenables dans tous les domaines qui concernent les affaires et l'administration de notre organisation.

[5] Cette déclaration était éliminée par l'Assemblée de 2006.

[6] Procès verbaux de la 89^{ème} Assemblée, 1996, p. 34-35, version anglaise

Tandis que cette déclaration est donnée pour clarifier notre présent type de gouvernement, cette position a été projetée par les décisions des Assemblées passées les décisions des cours de justice à travers notre histoire.⁷

Tout paraît comme l'esprit de gouvernement hiérarchique au sein de l'Église de Dieu de la Prophétie est démontré dans la pratique actuelle des évêques respectifs officiant l'ordination des candidats pour la position du diacre ou de diaconesse. Il faut reconnaître qu'il existe plusieurs rôles de leadership au sein d'une église locale pour lesquels l'évêque ne participe pas au processus de sélection et d'installation. Cependant, on peut dire que la raison est que ces autres positions n'ont pas le même niveau de position d'ancien que ce soit bibliquement ou dans le contexte de l'église.

RECOMMANDATION

Comme déclaré dans « l'introduction » de ce document de travail, la politique actuelle d'ordination des candidats au diaconat est qu'ils « sont ordonnés à l'église locale ou à la convention d'état/nationale/régionale par l'évêque, le pasteur (s'il est évêque) et les autres diacres de leur église locale. »⁸

Nous recommandons qu'aucun changement ne soit apporté au processus d'ordination d'un individu au diaconat tel qu'il exige l'imposition des mains par l'évêque. Ainsi, le diacre/la diaconesse doivent continuer d'être ordonnés par l'évêque et le pasteur de l'église locale, ensemble avec les diacres locaux dans le contexte de l'église locale ou à la convention d'état/régionale/nationale. Le lieu de l'ordination doit être laissé à la discrétion de l'évêque. Par ailleurs, quand l'évêque est incapable de participer à l'ordination d'un diacre à cause des contretemps, des problèmes de santé ou des distances géographiques, etc., l'évêque peut désigner un représentant, tel qu'un superintendant de district/presbytère, pour officier ensemble avec le pasteur l'ordination du diacre à cause de l'absence de l'évêque.

Deuxièmement, nous recommandons que la politique actuelle à propos de la participation du pasteur à l'ordination d'un diacre soit amendée. La phrase entre parenthèse « s'il est évêque » doit être éliminé. La phrase, « s'il est évêque » implique qu'un diacre/une diaconesse peut obtenir un statut plus élevé qu'un ministre homme ordonné ou un ministre femme ordonné qui est son pasteur et non un évêque ordonné. Il ne doit y avoir aucun doute que le diacre/la diaconesse doit servir sous son pasteur et avec son soutien. Le diacre/la diaconesse doit se considérer comme un leader serviteur/servante de son pasteur et sa congrégation. En conséquence, c'est la recommandation de ce rapport à la 100^{ème} Assemblée internationale qu'un ministre dûment certifié de l'Église de Dieu de la Prophétie servant comme le pasteur nommé d'une église respective, doit participer à l'ordination du diacre/de la diaconesse de l'église locale où il/elle sert comme pasteur sous le leadership d'un évêque respectif.

IV. Permis ministériel provisoire du pasteur laïc

RAISON

A cause du besoin de pourvoir des pasteurs aux églises, mais dans une situation où les ministres munis de licence sont en nombre insuffisant ou totalement inexistant, des permis provisoires sont parfois octroyés aux ministres laïcs et à ceux qui sont appelés au ministère, mais qui ne sont pas encore munis de licence, les autorisant à assumer la fonction du ministère pastoral (baptême d'eau, administration de la Sainte Cène, conduite des réunions d'affaires, etc.)

Ces permis provisoires étaient souvent octroyés sous la forme d'une carte d'identité de ministre. Les évêques qui octroyaient ces permis provisoires le faisaient avec l'intention que le bénéficiaire (ministre laïc) procédera à satisfaire aux exigences pour l'obtention de la licence ministérielle. Cependant, cela a été souvent le cas

[7] Procès-verbaux de l'Assemblée internationale de 2006.

[8] Procès-verbaux de la 89^{ème} Assemblée, "Comité de la doctrine biblique et du gouvernement" (1996), 35, version anglaise.

que les bénéficiaires de ce permis provisoire se contentent de leur statut et privilège et ne poursuivent pas pour l'obtention d'une licence ministérielle valide et continuent à exécuter les fonctions réservées seulement pour les ministres munis de licence ministérielle.

RECOMMANDATIONS

C'est pourquoi nous recommandons:

- Seuls les pasteurs laïcs nouvellement nommés (ayant à leur possession des certificats valides de ministre laïc) seront autorisés à recevoir des permis provisoires les autorisant à exécuter les fonctions pastorales normalement réservées uniquement aux ministres munis de licence (baptême d'eau, administration de la Sainte Cène, conduite des réunions d'affaires, etc.,) lorsqu'aucun ministre muni de licence n'est disponible pour diriger une église comme pasteur.
- Le permis autorisera le pasteur laïc d'exécuter ces fonctions pastorales seulement au sein de l'église locale où il/elle est nommé (e).
- Le permis sera délivré sous forme d'une lettre, avec des limites claires pour sa validité d'une période de deux ans à partir du temps de sa nomination (c'est-à-dire du temps de la convention)
- Pendant la période de deux ans, le pasteur laïc doit être fidèle en soumettant régulièrement ses rapports au bureau d'état/régional/national.
- A la fin des deux ans, le permis sera expiré et ne sera plus renouvelé.
- Pendant la période de deux ans, le pasteur laïc muni du permis ministériel provisoire est tenu de satisfaire aux exigences pour une licence ministérielle valide, délivrée par le bureau de l'évêque général.
- Les pasteurs laïcs munis des certificats de ministres laïcs ne peuvent pas officier des cérémonies de mariage. Cependant, si un couple s'est précédemment marié légalement à travers une cérémonie civile, un pasteur laïc peut officier une cérémonie chrétienne pour bénir ce couple, s'il fréquente son église locale.
- Si, à la fin des deux ans, le pasteur laïc détenant le permis provisoire n'a pas pu obtenir sa licence ministérielle permanente, il peut continuer à servir comme un pasteur laïc, mais sans autorisation d'exécuter le ministère d'un pasteur dûment certifié.

V. Raison des dynamiques du gouvernement théocratique et hiérarchique

Dans une réunion précédente entre le Comité de la doctrine biblique et du gouvernement et les presbytères généraux, l'Évêque général Sam Clements partagea sa préoccupation selon laquelle dans certaines parties du monde, particulièrement en Amérique du nord, il y a une tendance de plus en plus croissante au sein des églises locales qui essaient d'adopter une structure de congrégation dans la sélection de leurs pasteurs, plutôt que le respect du gouvernement hiérarchique qui est historiquement la forme de gouvernement adoptée par cette église dans notre Assemblée internationale.

Le Comité de la doctrine biblique et du gouvernement, aimerait réitérer la position de l'église en ce qui concerne la sélection et la nomination des pasteurs. Cela peut être utile cependant, de définir le sens d'une église gouvernée par un gouvernement congréganiste. Selon Donald K. McKim, la forme congréganiste de gouvernement est la suivante. Le gouvernement congréganiste est « ... est [une] forme de gouvernement d'église dans lequel l'autorité de gouvernement demeure avec la congrégation locale, ce qui est autonome et indépendant. »⁹

L'Église de Dieu de la Prophétie n'a jamais adopté une forme congréganiste de gouvernement. En se référant aux procès-verbaux de la 94^{ème} Assemblée générale de 2006, nous aimerions réitérer notre position:

Dès le commencement de ce corps d'Église, au début du vingtième siècle, nos pionniers se sont rendu compte des puissantes dynamiques de reconnaître que dans toutes les opérations ministérielles et spirituelles nous devons suivre les principes théocratiques de la Bible. En même temps, la sagesse des premières Assemblées de l'Église s'est également rendu compte de la nécessité de développer un système de gouvernement hiérarchique dans toutes les questions d'affaires concernant les propriétés, les opérations monétaires et les

[9] Procès-verbaux de l'Assemblée internationale de 2006.

questions légales. Cette dynamique exige que nous, en tant que ministres et membres, confessions que cet important équilibre serait nécessaire pour fonctionner dans un monde sécularisé qui ne reflétait pas souvent une croyance dans un "gouvernement direct de Dieu par des leaders remplis du Saint-Esprit".

Par conséquent, nous déclarons que cette Église est un corps qui s'efforce de fonctionner selon les principes théocratiques dans tous les domaines spirituels, ministériels et d'inspiration, mais que nous reconnaissons également que nous fonctionnons comme un gouvernement hiérarchique pour maintenir l'ordre et la discipline convenables dans tous les domaines qui concernent les affaires et l'administration de notre organisation. Tandis que cette déclaration est donnée pour clarifier notre présent type de gouvernement, cette position a été projetée par les décisions des Assemblées passées les décisions des cours de justice à travers notre histoire. (Rapport du Comité de la doctrine biblique et du gouvernement, Procès-verbaux de la 94^{ème} Assemblée 2006, p. 177, version anglaise).

L'église l'a rendu clair qu'elle essaie d'opérer dans les principes d'une théocratie pendant qu'elle exerce une forme hiérarchique de gouvernement. Ceci étant dit, les procès-verbaux de l'Assemblée stipulent que l'évêque « en consultation avec l'église locale » entreprend le processus de sélection d'un pasteur. Après un temps de consultation, lequel inclurait la prière et la délibération, la sélection est faite. C'est l'évêque exerçant ses fonctions administratives et apostoliques, qui prend la décision finale, faisant en conséquence la nomination officielle du pasteur local. La congrégation locale ne sélectionne pas ses pasteurs respectifs.

Les responsabilités de nomination de l'évêque sont les suivantes selon le manuel des règlements ministériels de 2016, page 31 :

1. Nommer les pasteurs en consultation avec l'église locale et le ministre.
2. Nommer le personnel national/régional/d'état.
3. Nommer un Conseil national, régional, d'état d'évaluation ministérielle.
4. Nommer les conseils et comités nationaux, régionaux, d'état comme c'est nécessaire.
5. Nommer les superintendants de district et tout autre personnel nécessaire pour administrer les programmes nationaux/régionaux/d'état.

*[Tel que demandé au cours de la session des affaires de la 100^{ème} Assemblée internationale, le Comité de la doctrine biblique et du gouvernement offre les définitions suivantes: « En consultation avec... » n'exige pas qu'un évêque visite physiquement ou numériquement toute la congrégation, un comité pastoral, initie un sondage ou conduit un vote ou expression. « En consultation avec... » peut inclure un élément des points suivants:

- Une conversation avec un leader clé ou des leaders clé soit en personne, par téléphone, lettre, e-mail, ou par d'autres moyens similaires.
- Étendre l'opportunité aux personnes qui aimeraient transmettre des idées à l'évêque pendant sa sélection d'un pasteur.

Les évêques ne sont pas tenus de procéder à toutes les actions énumérées ci-dessus. « En consultation avec... » est une provision très large. L'évêque dispose d'une pleine latitude d'être créatif dans le choix des méthodes de consultation et n'est pas ainsi limité aux suggestions ci-dessus énumérées. Alors que « En consultation avec... » est préférable, il peut y avoir certaines situations qui rendent uniquement difficile cette possibilité d'être capable de consulter les membres de la congrégation locale. Dans ces cas, l'évêque peut consulter soit le presbytère général et/ou l'équipe de pluralité de l'évêque. Finalement, la nomination pastorale est sous la direction de l'évêque

Recommandation

Le Comité de la doctrine biblique et du gouvernement de l'Église de Dieu de la Prophétie soumet humblement ce document en réitérant la position de l'église en ce concerne la nomination des pasteurs dans les églises locales par l'évêque d'état/national/régional.

Introduction et raison de l'étude du sacrement de l'église

L'Église de Dieu de la Prophétie a historiquement reconnu trois ordonnances ou sacrements: Le baptême d'eau, la Sainte-Cène et le lavement des pieds. De simples et directes explications ont été imprimées depuis plusieurs années dans nos publications et des lignes directrices ont été établies pour leur pratique dans nos Assemblées internationales (générales). Des sermons et études bibliques ont été prêchés de nos chaires et pupitres. Cependant, alors que nous avons confessé l'importance de ces sacrements dans la vie de notre église, il paraît que la pratique actuelle des sacrements a baissé, spécialement la pratique du lavement des pieds, et à un moindre degré la Sainte-Cène et le baptême d'eau. Nous nous sommes efforcés pour discerner les raisons de cette baisse: Est-ce un manque d'un fondement biblique et théologique solide ou un manque de compréhension de ces pratiques? Est-ce un manque de prédication ou d'enseignement inspirés sur ces sujets? Est-ce la perte d'anticipation et de joie pour la célébration des sacrements, à travers une observation apathique sans conviction et sans vie? Est-ce parce que nous avons perdu le sens d'émerveillement révérencieux et de dévotion? Quelle que soit la raison, nous pensons que plusieurs de nos gens sont de profondes bénédictions et de renouvellement spirituels associés à ces sacrements.

Il y a trois ans, le Comité de la doctrine biblique et du gouvernement sentit profondément la nécessité et responsabilité de retourner à une étude intensive et complète des sacrements. Nous étions convaincus qu'en tant qu'église, nous avons désespérément besoin de récupérer une connaissance concrète biblique, théologique, doctrinale, historique et pratique des sacrements. Nous avons senti le besoin d'aider à inspirer et encourager une participation plus sacrée, fidèle et fréquente aux sacrements dans nos églises et parmi les membres de l'Église de Dieu de la Prophétie. En conséquence, nous avons commencé la tâche de préparer des documents sur ces dignes sujets. La tâche est devenue plus intimidante et éprouvante comme nous l'avons cru au début. Cependant, à cette 100^{ème} Assemblée internationale de l'Église de Dieu de la Prophétie, nous offrons notre premier document sur ces sacrements.

VI. Le sacrement de lavement des pieds

JÉSUS LAVE LES PIEDS DE SES DISCIPLES

« 1 Avant la fête de Pâque, Jésus, sachant que son heure était venue de passer de ce monde au Père, et ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, mit le comble à son amour pour eux. 2 Pendant le souper, lorsque le diable avait déjà inspiré au cœur de Judas Iscariot, fils de Simon, le dessein de le livrer, 3 Jésus, qui savait que le Père avait remis toutes choses entre ses mains, qu'il était venu de Dieu, et qu'il s'en allait à Dieu, 4 se leva de table, ôta ses vêtements, et prit un linge, dont il se ceignit. 5 Ensuite il versa de l'eau dans un bassin, et il se mit à laver les pieds des disciples, et à les essuyer avec le linge dont il était ceint. 6 Il vint donc à Simon Pierre; et Pierre lui dit: Toi, Seigneur, tu me laves les pieds! 7 Jésus lui répondit: Ce que je fais, tu ne le comprends pas maintenant, mais tu le comprendras bientôt. 8 Pierre lui dit: Non, jamais tu ne me laveras les pieds. Jésus lui répondit: Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi. 9 Simon Pierre lui dit: Seigneur, non seulement les pieds, mais encore les mains et la tête. 10 Jésus lui dit: Celui qui est lavé n'a besoin que de se laver les pieds pour être entièrement pur; et vous êtes purs, mais non pas tous. 11 Car il connaissait celui qui le livrait; c'est pourquoi il dit: Vous n'êtes pas tous purs. 12 Après qu'il leur eut lavé les pieds, et qu'il eut pris ses vêtements, il se remit à table, et leur dit: Comprenez-vous ce que je vous ai fait? 13 Vous m'appelez Maître et Seigneur; et vous dites bien, car je le suis. 14 Si donc je vous ai lavé les pieds, moi, le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres; 15 car je vous ai donné un exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait. 16 En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son seigneur, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé. 17 Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les pratiquiez. 18 Ce n'est pas de vous tous que je parle; je connais ceux que j'ai choisis. Mais il faut que l'Écriture s'accomplisse: Celui qui mange avec moi le pain a levé son talon contre moi. 19 Dès à présent je vous le dis, avant que la chose arrive, afin que, lorsqu'elle arrivera, vous croyiez à ce que je suis. 20 En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui reçoit celui que j'aurai envoyé me reçoit, et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. »¹⁰

[10] La Sainte Bible: Louis Segond

Introduction

Le lavement des pieds des saints demeure une pratique de longue date au sein de l'Église de Dieu de la Prophétie. La première mention que nous avons dans nos archives au sujet de cette ordonnance est trouvée dans les Procès verbaux de la première Assemblée, en 1906. Le paragraphe suivant témoigne de ce fait:

L'ancien R. G. Spurling et les autres avaient discuté de la Sainte-Cène et le lavement des pieds et c'est l'opinion de cette Assemblée que la Sainte-Cène et le lavement des pieds sont enseignés par le Nouveau-Testament et ils peuvent être observés pendant le même service ou à un différent moment selon le désir des églises locales. Afin de préserver l'unité du corps et obéir à la Parole sacrée, nous recommandons que chaque membre participent à ces services sacrés. Nous recommandons par ailleurs que ces saintes ordonnances soient observées une ou plusieurs fois l'an.¹¹

Comme nous pouvons le voir dans ce paragraphe, nos aïeux étaient convaincus que le lavement des pieds était enseigné par le Nouveau-Testament. Pour cette raison, ils avaient besoin de s'engager dans la pratique. C'est remarquable qu'ils ont donné deux motivations pour le lavement des pieds et la Saint Cène: 1) pour préserver l'unité du corps et 2) pour obéir à la Parole sacrée. Cette motivation doit demeurer la même pour nous pendant que nous continuons à obéir à la Parole de Dieu et à promouvoir l'unité du corps. C'est avec le même esprit de préservation de l'unité du corps et d'obéissance à la Parole de Dieu que nous présentons ce document à l'église.

I. L'histoire du lavement des pieds au sein de l'Église de Dieu de la Prophétie

Quand nous retraçons l'histoire du lavement des pieds dans notre tradition, nous devons retourner à l'Union chrétienne, organisée le 19 août 1886 à Barney Creek, Tennessee. Ce groupe s'était formé « parce qu'un esprit de mécontentement et d'agitation a commencé à se développer dans la pensée d'un ministre certifiée au nom de Richard G. Spurling de l'Église Missionnaire Baptiste. »¹² Selon A. J. Tomlinson, le mécontentement est né de certaines traditions et crédos qui exigeaient un profond engagement de la part des membres au point où elles devenaient comme un fardeau. »¹³ Spurling et d'autres anciens membres de l'Union chrétienne issus de la première tradition baptiste, étaient familiers avec la pratique du lavement des pieds et il est reconnu comme celui qui avait introduit cette pratique à l'église.¹⁴

Pour A. J. Tomlinson, le lavement des pieds était une nouvelle expérience, puisqu'elle était prohibée par les Quakers.¹⁵ Cependant, il paraît qu'il avait vu le lavement des pieds pratiqué par d'autres groupes chrétiens et devint familier avec la pratique. La première expérience de Tomlinson avec le lavement des pieds est enregistrée au début de son journal du 25 mars 1901 à Culberson, Caroline du nord:

Après une spéciale averse de l'Esprit pendant notre réunion de dimanche hier. Je ne pouvais pas prendre mon petit déjeuner comme d'habitude. La nuit, nous avons eu une prière spéciale...et j'ai lu les paroles de Jésus que nous recevons les pétitions que nous désirions, parce que nous avons gardé ses commandements. Puis, je me suis tourné sous la direction de l'Esprit et j'ai lu l'endroit où Jésus lava les pieds de ses disciples et dit: 'vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres' Je n'ai jamais obéi à ce commandement. J'ai immédiatement enlevé mon manteau, saisi une serviette, versé de l'eau dans une cuvette et lavé les pieds des bien-aimés présents. Les autres membres de notre foyer devinrent plus zélés à garder les commandements.¹⁶

[11] Procès-verbaux de l'Assemblée annuelle des églises de la région d'est du Tennessee, du nord de Georgie et d'ouest de la Caroline du nord, tenue les 26 et 27 janvier à Camp Creek, Caroline du nord, p. 3, version anglaise.

[12] A. J. Tomlinson, *The Last Great Conflict*. (Cleveland, TN: Press of Walter E. Rogers, 1913), 205.

[13] A. J. Tomlinson, *The Last Great Conflict*, 205.

[14] Wade H. Phillips, *Quest to Restore God's House: A Theological History of the Church of God* (Cleveland, Tennessee), Vol. I, 1886-1923 R. G. Spurling à A. J. Tomlinson. Formation-Transformation-Reformation (Cleveland, TN: CPT Press, 2014), 336-37.

[15] Phillips, *Quest to restore God's House*, 337

[16] *Journal de A. J. Tomlinson 1901-1924* (Cleveland, TN: White Wing Publishing House, 2014), 12.

C'est remarquable que Tomlinson a reconnu qu'il n'avait « jamais obéi à ce commandement » et qu'est s'était immédiatement résolu de lui obéir, et non seulement lui, mais les autres personnes de la maison aussi bien. La volonté de nos aïeux d'obéir à la parole de Dieu pendant ces premières années a frayé la voie pour leur engagement à adopter ces ordonnances au cours de leur première Assemblée comme nous l'avons mentionné avant. Tomlinson a enregistré le sentiment du groupe: « C'est l'opinion de cette Assemblée que la Sainte Cène et le lavement des pieds sont enseignés par le Nouveau Testament, »¹⁷ et pour eux, qui étaient un groupe de gens fouillant les Saintes Écritures dans leur quête de la vérité, cette raison était assez satisfaisante et ainsi, ils étaient animés de la volonté d'obéir. Au cours de cette première Assemblée, ils ont fait deux recommandations: 1) que chaque membre participe à ces services sacrés, et 2) que ces saintes ordonnances soient observées une ou plusieurs fois chaque année. Comme nous pouvons le voir, ces recommandations étaient une invitation aux membres de participer à ces ordonnances enseignées par notre Seigneur Jésus-Christ. Non seulement ils avaient pris l'engagement d'observer ces ordonnances une ou plusieurs fois l'an pendant leur première Assemblée, cependant, pendant la dernière journée de la seconde Assemblée, le dimanche 13 janvier 1907, Tomlinson écrit: « Après le sermon, l'église s'engagea dans la pratique des ordonnances sacrées de la Sainte Cène [...] et le lavement des pieds. »¹⁸

Pendant que l'église atteignit la maturité, la principale recommandation devint une attente des candidats pour l'adhésion à l'église. La raison avancée pour cette attente était que, comme Jésus-Christ est le seul fondateur et initiateur de son église et garde encore la position de chef et seul législateur, on s'attendra de tous ceux qui se connectent à son église d'obéir à ses lois et gouvernement, marchant dans la lumière comme il lui-même dans la lumière, en communion les uns avec les autres avec l'assurance du sang nous purifiant de tous les péchés (1 Jean 1 :7)¹⁹

Ainsi, la pratique du lavement des pieds devait être acceptée avec les autres enseignements bibliques qui faisaient déjà partie des enseignements de l'église si on veut devenir membre. Dans cette déclaration, nous trouvons le langage que Jésus est le « législateur », qu'il s'attend de nous d'obéir à ses lois et gouvernement », et que nous devons « marcher dans la lumière comme il est lui-même dans la lumière », lequel langage est utilisé pour contraindre l'acceptation et l'observation des enseignements bibliques. A. J. Tomlinson déclare par ailleurs:

On s'attend des candidats pour l'adhésion d'accepter l'enseignement de la repentance, le baptême d'eau (par immersion), la sanctification subséquente à la conversion, le baptême avec le Saint-Esprit dans la vie sanctifiée avec l'évidence du parler en langues selon que l'Esprit donne de s'exprimer, la Sainte Cène, le lavement des pieds, la punition éternelle pour les méchants et la vie éternelle pour les justes, la guérison divine, les dîmes et les offrandes et la seconde venue pré-millénaire du Seigneur.²⁰

A travers les années, certaines questions étaient soulevées au sujet de la procédure pour le lavement des pieds. Au cours de la 7^{ème} Assemblée générale de 1972, la question suivante était posée: « En observant l'ordonnance du lavement des pieds, doit-on laver un seul pied ou les deux? Réponse: Les deux pieds. Jean 3: 10-14. »²¹ On avait réitéré que les deux pieds devraient être lavés. Il semble que cette réponse fut acceptée par les délégués de l'Assemblée.

Au cours de la première Assemblée, la recommandation était faite que « la Sainte Cène et le lavement des pieds peuvent être faits dans le même service ou à différents moments selon le désir des églises locales. » Cependant, au cours de la 13^{ème} Assemblée de 1917, il était noté qu'après un minutieux examen des Saintes Écritures, ils avaient trouvé que les deux ordonnances étaient inséparables. Dans la section additionnelle des procès-verbaux de cette Assemblée, nous déclarons:

[17] *Procès-verbaux de l'Assemblée annuelle*, 3.

[18] *Procès-verbaux de l'Assemblée générale 1906-1914*, 39.

[19] Tomlinson, *The Last Great Conflict*, 216.

[20] Tomlinson, *The Great Conflict*, 217.

[21] 7^{ème} Assemblée générale, 12/01/1912, 19.

1. La Sainte Cène et le lavement des pieds. Après une minutieuse considération du sujet, et examen des Saintes Écritures, il a été décidé que les deux sacrements sont inséparables, et l'un doit suivre l'autre en succession dans le même service. Ces ordonnances sacrées doivent être pratiquées ouvertement et non dans un lieu secret où les étrangers sont exclus.²²

Ainsi, le ton était donné pour avoir les deux ordonnances ensemble et publiquement. Encore, en 1968, la question à propos des deux ordonnances observées en même temps, était portée devant l'Assemblée:

QUESTION:

Un ministre de l'église peut-il donner la Sainte Cène sans la suivre du lavement des pieds? Si oui, dans quelles circonstances ceci doit être fait?

RÉPONSE:

La pratique est que le lavement des pieds suive toujours la Sainte Cène dans la mesure du possible.²³

La réponse à cette question a réitéré la position précédente de l'église d'avoir les deux cérémonies de façon consécutive. Cependant, la phrase « dans le mesure du possible » apporte une possibilité d'avoir le lavement des pieds à un moment différent.

Un autre développement devait aborder le manque d'un évangéliste homme dans les lieux isolés pour administrer les ordonnances de la Sainte Cène et du lavement des pieds, et la nécessité de permettre à un évangéliste femme d'administrer ces sacrements. La question suivante était posée:

Question: Un évangéliste femme peut-elle administrer la Sainte Cène et le lavement des pieds?

Réponse: Ceci était considéré possible permmissible dans les lieux reculés quand ce n'est pas possible de sécuriser le service d'un ministre homme.²⁴

La 89^{ème} Assemblée générale en 1996, approuva la recommandation du Comité de la doctrine biblique et du gouvernement permettant aux ministres femmes d'administrer la Sainte Cène et le lavement des pieds.²⁵

La non participation au lavement des pieds était un sujet d'une sérieuse considération dans l'église. La question suivante était portée devant la 28^{ème} Assemblée générale.

Question : Qu'en sera-t-il des membres qui ne participeront pas au lavement des pieds?

Réponse: Quand ils sont à l'église ils ont promis de le faire, et s'ils n'honorent pas leur promesse, qui sont ils alors? Je pense qu'Apocalypse 21:18 a une description plus proche d'eux. On doit parler à ces membres et prier pour eux jusqu'à ce qu'ils aient la volonté de participer au lavement des pieds.²⁶

Du verset biblique utilisé dans la réponse²⁷, nous pouvons voir que le refus du lavement des pieds était considéré comme quelque chose avec de graves conséquences, puisque le membre était placé dans la même catégorie et voué au même sort que ceux décriés dans le verset. Bien sûr, c'était la réponse du Frère A. J. Tomlinson, mais nous devons aussi considérer le fait qu'il a recommandé de parler à ces membres et de prier pour eux jusqu'à ce qu'ils soient animés de la volonté de participer au lavement des pieds.

Pendant que les années passaient, certaines églises négligeaient l'observation de la Sainte Cène et du lavement des pieds. Ceci était porté devant la 57^{ème} Assemblée par M. A. Tomlinson dans son adresse

[22] 13^{ème} Assemblée générale, 1-6/11/1917, 37.

[23] 63^{ème} Assemblée générale, 16/09/1968, 117.

[24] 27^{ème} Assemblée générale, 7-13 septembre 1932, 53.

[25] 89^{ème} Assemblée générale, 8-14 juillet, 1996, 40-41.

[26] 28^{ème} Assemblée générale, 13-19 septembre 1933, 50.

[27] *Mais pour les lâches, les incrédules, les abominables, les meurtriers, les impudiques, les enchanteurs, les idolâtres, et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre, ce qui est la seconde mort.*

annuelle intitulée La Sainte Cène et le lavement des pieds des saints:

Certaines églises ont passé une année entière sans l'observation de la Sainte Cène et le lavement des pieds une seule fois. Selon les Saintes Écritures, ces ordonnances sont sacrées, et nous pensons que nous n'obéissons pas aux Saintes Écritures quand nous négligeons de les observer.

Ainsi, nous recommandons que la question: « L'église a-t-elle observé la Sainte Cène et le lavement des pieds ce mois ? » soit ajoutée au rapport mensuel du ministre à l'évêque d'état.²⁸

La question soulevée par M. A. Tomlinson était que l'église ne vivait pas de façon appropriée à la hauteur des attentes des Saintes Écritures quand la pratique des ordonnances était négligée. La recommandation qui s'ensuit pour inclure la question au sujet de l'observation de la Sainte Cène et du lavement des pieds dans le rapport mensuel du pasteur était faite pour s'assurer que nos pasteurs et ministres étaient en train d'obéir les Saintes Écritures et les recommandations des Assemblées précédentes.

La dernière mise à jour de nos enseignements au sujet du lavement des pieds était faite en 2008 comme enregistrée dans les Principes bibliques, croyances et pratiques de l'Église de Dieu de la Prophétie. Nous lisons:

LE LAVEMENT DES PIEDS DES SAINTS

Le lavement des pieds était institué par Jésus le soir de la Sainte Cène et est considéré par l'Église comme une ordonnance du Nouveau Testament que nous sommes ordonnés d'observer. Comme la Sainte Cène représente notre communion avec Christ, le Lavement des Pieds représente notre unité commune (communauté) les uns avec les autres comme des disciples de Christ et des participants avec lui (Christ). Jésus envoya deux de ses disciples chez un ami spécial à Jérusalem pour préparer le repas de Pâque (Marc 14:12-17). Ces préparations auraient inclus une cuvette, un pot d'eau et une serviette pour le lavement des pieds coutumier. Selon le verset dix-sept ci-dessus, les douze sont venus avec Jésus, mais aucune mention n'est faite du lavement des pieds. Luc nous dit qu'il y avait de l'angoisse parmi les disciples lorsque Jésus annonça qu'un parmi eux le trahirait et aussi qu'il y avait une querelle parmi eux concernant qui serait le plus grand (Luc 22:21-24). Jésus leur enseigna l'attitude de serviteur comme la relation qui convient (versets 25-27) et démontra son attitude comme serviteur parmi eux en lavant leurs pieds (Jean 13:3-5). En établissant cet esprit de servitude parmi eux, Jésus dit: "... Comprenez-vous ce que je vous ai fait? Vous m'appelez Maître et Seigneur; et vous dites bien, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi, le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres; car je vous ai donné un exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait... Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les pratiquiez" (versets 12-15, 17). L'Église encourage que le Lavement des Pieds soit observé dans le même service que la Sainte Cène toutes les fois que c'est possible et d'une manière décente et dans l'ordre.²⁹

Il y a quelques thèmes que nous pouvons souligner dans cette nouvelle version. Premièrement, elle reconnaît qu'on nous exhorte à observer cette ordonnance parce qu'elle constitue un enseignement du Nouveau Testament. Elle met aussi l'accent sur l'aspect communautaire de notre relation. Alors que la Sainte Cène représente notre communion avec Christ, le lavement des pieds représente notre communion les uns avec les autres. Elle souligne le fait que nous sommes des serviteurs des uns les autres, suivant l'exemple de Jésus, qui, bien qu'étant Seigneur et Maître ait lavé les pieds des apôtres et nous a commandé de nous laver les pieds des uns les autres. La nouvelle version nous a aussi fait comprendre que l'église encourage que le lavement des pieds soit observé dans le même service que la Sainte Cène, mais suggère « toutes les fois que c'est possible » et d'une manière décente et ordonnée. Elle ouvre la possibilité d'avoir les deux ordonnances à différents moments, quand les conditions ne sont pas réunies. Nous pensons que cette nouvelle version enlève l'esprit légaliste qui impose l'observation de ces ordonnances; mais elle nous encourage plutôt à observer les ordonnances dans un esprit d'obéissance au Nouveau Testament, dans l'amour fraternel et de service des uns envers les autres.

[28] 57^{ème} Assemblée générale, 4-10 septembre 1962, 134.

[29] *Principes bibliques, croyances et pratiques de l'Église de Dieu de la Prophétie*, (Cleveland, TN: White Wing Publishing House, 2008), 16-17.

II. L'importance théologique du lavement des pieds

Le lavement des pieds n'était pas nouveau aux disciples, puisqu'il était pratiqué non seulement dans leur monde, mais aussi par les Grecs et les Romains. John Christopher Thomas nous informe que le lavement des pieds était pratiqué dans le monde juif pour de différentes raisons: dans les cultes (Exode 30 :17-21; 40:30-32); hygiène personnelle et confort (2 Samuel 11: 8-11; 19: 24 et Cantiques 5:3); hospitalité (Genèse 18 :4, 19 :2, 24 :32; 43:24), and servitude (1 Samuel 25:41).³⁰ Dans le monde juif, le lavement des pieds était un acte principalement exécuté par des serviteurs. Comme un acte d'hospitalité, l'hôte pouvait vous inviter dans sa maison, vous fournir de l'eau et de la serviette, mais vous lave rarement les pieds. Soit vous lavez vos pieds ou un serviteur les lave pour vous. Thomas déclare « qu'on associe tellement les serviteurs avec le lavement des pieds que le récipient d'eau est finalement perçu figurativement comme un signe de servitude », et « ceux dont les pieds sont lavés sont toujours les supérieurs sociaux de ceux qui exécutent le service. »³¹ Thomas ajoute qu'en « cas de profond amour ou d'extrême dévotion, un hôte ou un être cher peut laver les pieds d'un autre. A cause de sa nature modeste, l'exécution d'un tel acte démontre une énorme affection ou servitude ou les deux. »³² Dans le monde gréco-romain, les esclaves étaient ceux qui étaient en charge du lavement des pieds des invités et le « lavement des pieds pouvait être utilisé comme un synonyme d'esclavage. »³³ Thomas déclare aussi que « laver les pieds d'une personne symbolise la soumission d'une personne à une autre. Ainsi, ceux dont les pieds étaient lavés étaient des supérieurs sociaux de ceux qui exécutaient l'acte. »³⁴ Incroyablement, même dans le monde gréco-romain, il y avait des exceptions où « dans de rares occasions, un individu pouvait exécuter cette tâche sans obligation comme un acte d'amour et d'honneur. Dans ces situations exceptionnelles, l'amour demeure souvent la motivation pour un tel service. »³⁵

Dans le Nouveau Testament, nous trouvons plusieurs instances où le lavement des pieds a été exécuté. L'une de ces instances est le moment où Jésus était invité par Simon, un pharisien à un dîner (Luc 7:36-50). Nous savons qu'une personne non invitée qui est seulement identifiée comme une femme pécheresse apparut dans la maison pendant qu'ils dînaient. La femme lava les pieds de Jésus avec ses larmes et les nettoya avec ses cheveux, les baisa et les oignit avec le parfum d'albâtre (v. 37, 38). Quand Simon questionna et disqualifia les actions de cette femme à cause de nature pécheresse doutant même des déclarations de Jésus comme un prophète, l'une des plaintes de Jésus au pharisien était « qu'il ne lui avait pas offert de l'eau pour ses pieds », insinuant peut-être qu'il avait violé la règle d'hospitalité. Ce que Simon échoua de faire, c'est ce que fit la femme, non pas avec de l'eau, mais avec des larmes et du parfum. Thomas souligne l'état subordonné de cette femme, parce qu'elle est fréquemment désignée par sa nature pécheresse et il indique par ailleurs que « son usage du parfum à la place de l'eau suggère aussi l'amour comme la motivation de son action. »³⁶

Un autre moment de lavement de pieds de Jésus était lorsqu'il était invité à dîner avec Marie, Marthe et Lazare (Jean 12:1-8). En cette occasion, Marie oignit les pieds de Jésus avec un parfum de nard pur de grand prix et les nettoya avec ses cheveux. Cette action provoqua la protestation de Juda sous une fausse prétention de se soucier des pauvres. Pour contrer sa protestation, Jésus répondit: « Laisse-la garder ce parfum pour le jour de ma sépulture » (v. 7). Thomas déclare que Jésus a défendu cette « onction élaborée comme justifiée parce qu'elle constitue la préparation de sa sépulture », ainsi, pour lui, « Jean 12 :7 ajoute une nouvelle dimension qui peut être liée à l'importance des actions de Jésus lui-même dans Jean 13. »³⁷ Cette nouvelle dimension a à faire avec sa passion, mort, sépulture et résurrection, en d'autres termes, son départ de ce monde vers le Père.

Comme nous l'avons vu, le lavement des pieds dans le monde juif et gréco-romain a quelques similarités. Quelques unes de ces similarités comportent le fait que le lavement des pieds était généralement fait en préparation d'un repas, et exécuté par la personne (l'invité) lui-même ou par les serviteurs ou esclaves et dans de rares occasions par l'hôte par un profond

[30] John Christopher Thomas, *Footwashing in John 13 and the Johannine Community* (London: T&T International, 2004), 27-41.

[31] Thomas, 42.

[32] Thomas, 42.

[33] Thomas, 56.

[34] Thomas, *Footwashing in John 13 and the Johannine Community* 56.

[35] Thomas, 56.

[36] Thomas, 57.

[37] Thomas, *Footwashing in John 13 and the Johannine Community*, 58.

amour, honneur et affection pour l'invité. A partir des exemples du Nouveau Testament, nous voyons que deux femmes, par un profond amour, lavèrent les pieds de Jésus avec des larmes, l'huile et le parfum, à la place de l'eau.

Cette information est importante, puisqu'elle donne l'évidence historique au sujet de la manière dont le lavement des pieds était fait dans le monde ancien et au sujet de qui étaient chargés de son exécution. Maintenant, Jésus, sachant que « son heure était venue de passer de ce monde au Père » (Jean 13:1) décida d'instituer l'exemple pour ses disciples au sujet du service. Jean déclare que Jésus « ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, mit le comble à son amour pour eux. » Comme le déclare Jean dans le prologue:

Elle est venue chez les siens, et les siens ne l'ont point reçue.

12 Mais à tous ceux qui l'ont reçue, à ceux qui croient en son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu (Jean 1:11, 12).

Ici, dans le chapitre 13, Jean mentionne ceux que Jésus appelle ses siens, ceux qui sont devenus enfants de Dieu, parce qu'ils ont cru en lui. Pour ceux-là, Jésus mit le comble à son amour et lava leurs pieds. Thomas déclare que l'expression « mit le comble de son amour pour eux » pouvait signifier que Jésus « a aimé ses siens jusqu'à la fin de sa vie et qu'il les a aimés totalement comme l'indique sa mort. »³⁸

C'est important de noter que Jean fait comprendre clairement que Jésus et les disciples étaient déjà en train de dîner et que « Jésus se leva de table, ôta ses vêtements, et prit un linge, dont il se ceignit. Ensuite il versa de l'eau dans un bassin, et il se mit à laver les pieds des disciples, et à les essuyer avec le linge dont il était ceint » (4-6). Pour les disciples, cette action était quelque chose d'inhabituel, puisque nous savons déjà que le lavement des pieds était souvent fait avant le repas, et non pendant ou après le repas.

Ce que Jésus était en train de faire va au-delà de la pratique d'hospitalité dont ils étaient familiers, car ils étaient déjà à table. Pour eux, c'est remarquable de voir Jésus, non seulement ôtant ses vêtements et ceignant la taille avec un linge, mais versant aussi de l'eau dans un bassin, lavant et essuyant leurs pieds avec le linge dont il était ceint. Jésus a fait tout ce que les esclaves faisaient aux invités. Cette action était scandaleuse à leurs yeux, puisque le lavement des pieds était exécuté par les esclaves ou serviteurs.

L'action de Jésus a choqué Pierre de telle manière que sans comprendre l'importance spirituelle de ce que Jésus était en train de faire, il rejeta avec insistance l'acte du lavement des pieds. Son refus était exprimé par une double négation (οὐ μή ou me): « Non, jamais tu ne me laveras les pieds » (13:8). En disant à Jésus: « Non, jamais tu ne me laveras les pieds », il est littéralement en train de dire « jamais tu ne me laveras les pieds jusqu'à l'éternité » (εἰς τὸν αἰῶνα - eis ton aiona). Cette phrase sert à rendre plus emphatique ce refus.³⁹ La réponse de Jésus à l'objection de Pierre, « Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi », a pour intention de lui faire comprendre que le « lavement des pieds n'est pas un choix et qu'il a une très grande importance »⁴⁰ puisqu'il implique un partage avec lui (μέρος - meros). Thomas déclare:

L'une des premières choses que le lecteur doit voir dans μέρος - meros avec Jésus, c'est la notion d'avoir une part dans la vie éternelle... Cette interprétation est soutenue par les nombreux textes du Nouveau Testament où μέρος apparaît dans les contextes qui traitent des sujets de la vie éternelle et la punition éternelle (cf Matthieu 24:5; Apocalypse 20:6; 21:8; 22:19). Ainsi, il paraît prudent d'assumer qu'une idée transmise par μέρος avec Jésus dans Jean 13:8 est la vie éternelle.⁴¹

Raymond E. Brown indique que μέρος peut signifier beaucoup plus que d'avoir une part ou une communion avec quelqu'un. Dans LXX (Nombre 18:20 ;⁴² Déteuronyme 12:12, 14:27), μέρος est la traduction du mot hébreu heleq, que Brown affirme, Décrit l'héritage divin d'Israël... quand l'espérance d'Israël tourne vers l'après vie, le «partage» ou «l'héritage» du peuple de

[38] Thomas, 82.

[39] Thomas, *Footwashing in John 13 and the Johannine Community*, 92.

[40] Thomas, 92.

[41] Thomas, 91.

[42] L'Éternel dit à Aaron: Tu ne posséderas rien dans leur pays, et il n'y aura point de part pour toi au milieu d'eux; c'est moi qui suis ta part et ta possession, au milieu des enfants d'Israël » (Nombre 18 :20).

Dieu était illustré en des termes célestes.⁴³

Craig S. Keener déclare que la réponse de Jésus à Pierre est qu'il n'aura simplement « aucune part dans la communion avec lui. »⁴⁴ Si Pierre n'avait pas compris ce que faisait Jésus à ce moment, il paraît qu'il a compris le sens de la réponse de Jésus, puisqu'il n'avait pas voulu risquer sa participation avec lui. Pierre « était disposé à accepter tout ce qui était nécessaire pour avoir une part avec Jésus. »⁴⁵ Pour cette raison, il demanda à Jésus de lui laver « non seulement les pieds, mais encore les mains et la tête » (v. 9). Jésus dit à Pierre: « Celui qui est lavé n'a besoin que de se laver les pieds pour être entièrement pur; et vous êtes purs, mais non pas tous » (v. 10). C'est intéressant de voir que Jésus utilise deux différents verbes dans sa réponse à Pierre. Le verbe λούειν (louéin), normalement utilisé pour la purification totale du corps dans le sens de « laver » de « prendre un bain »⁴⁶ et le verbe νίπτω (nipto) utilisé pour une purification partielle telle que le lavement de la figure, des mains ou des pieds.⁴⁷ Thomas affirme qu'il « apparaît que λελουμένος (Ieluménos) se réfère le plus probablement au baptême (et à la mort de Jésus).⁴⁸ Albrecht Oepke est aussi d'accord avec cette position quand il déclare: « tous les passages pertinents montrent que, jusqu'à présent, en ce qui concerne l'usage théologique, λούειν (louéin) et λουτρόν (loutrón) sont des termes de baptême.⁴⁹ Le temps au passé-composé du verbe λελουμένος (Ieluménos- une action passée avec des résultats durables) utilisé par Jésus suggère qu'il « n'y a aucune raison de répéter le bain déjà reçu » tout comme le « baptême est un rite qui est fait une pour toute. »⁵⁰ Pierre a été déjà lavé (baptisé), et a seulement besoin de laver ses pieds, puisqu'il « est totalement pur » (13 :10 b) depuis qu'il s'était lavé. Ce dont Pierre a besoin est la purification des péchés postérieurs au baptême. Dans ce sens, « Le lavement des pieds est alors un signe de la purification continue disponible au chrétien... il fonctionne comme une continuation du baptême– tout juste comme le baptême était le signe de purification totale, le lavement des pieds est le signe de purification continue. »⁵¹ Thomas déclare que « plus d'un interprète voit dans le lavement des pieds une allusion au pardon des péchés postérieurs au baptême. »⁵² Il ajoute:

Tout comme un invité à un banquet se laverait (douche) chez lui et laverait seulement ses pieds dans la maison de son hôte pour enlever la poussière accumulée sur le chemin, ainsi Pierre (le croyant en Christ) qui expérimente le baptême (qui signifie une totale purification des péchés) n'a pas besoin d'être baptisé à nouveau, mais plutôt le lavement des pieds qui signifie l'enlèvement du péché qui pourrait s'accumuler comme conséquence de la vie dans un monde de péché. Dans un sens, le lavement des pieds est une continuation du baptême, car il signifie la purification des péchés du croyant en Christ (Pierre) postérieurs au baptême.⁵³

A l'argument de Thomas selon lequel le lavement des pieds pourvoit « une purification des péchés postérieurs au baptême », j'aimerais ajouter la déclaration de Matthias Wenk selon laquelle le lavement des pieds « est un rite qui assure la pureté des uns les autres dans la présence de Dieu » et que cette ordonnance « crée une communauté de gens qui sont équitablement purs, parce que leur pureté n'est pas définie en termes moraux, mais par rapport à leur rencontre avec Jésus à travers le rite exécuté. »⁵⁴

[43] Raymond E. Brown, *The Gospel According to John (XIII-XXI)*. (Garden City: Doubleday & Company, Inc. 1970), 565.

[44] Craig S. Keener, *The Gospel of John: A Commentary*, vol. Two, (Peabody, MS: Hendrickson Publishers, LLC, 2003), 909.

[45] Keener, 909.

[46] Gerhard Kittel, Geoffrey, W. Bromiley, et Gerhard Friedrich, eds., *Theological Dictionary of the New Testament* (Grand Rapids, MI: Eerdmans, 1964-), 295.

[47] Gerhard Kittel, Geoffrey, W. Bromiley, et Gerhard Friedrich, eds, 295.

[48] Thomas, *Footwashing in John 13 and the Johannine Community*, 103.

[49] Gerhard Kittel, Geoffrey, W. Bromiley, et Gerhard Friedrich, eds 303.

[50] Thomas, 103.

[51] John Christopher Thomas, *Ministry & Theology: Studies for the Church and Its Leaders* (Cleveland, TN: Pathway, 1996), 171.

[52] Thomas, *Footwashing in John 13 and the Johannine Community*, 104.

[53] Thomas, *Footwashing in John 13 and the Johannine Community*. 105, 06.

[54] Matthias Wenk, "The Church as Sanctified Community" dans *Toward a Pentecostal Ecclesiology: The Church and the Fivefold Gospel*, John Christopher Thomas, ed. (Cleveland, TN.: CPT Press, 2010), 131-33.

*[En réponse aux discussions tenues au cours de la session d'affaires de la 100^{ème} Assemblée internationale au sujet du pardon des péchés postérieurs au baptême, le Comité de la doctrine biblique et du gouvernement déclare que l'esprit du document serait mieux servi en reformulant la phrase, « le lavement des pieds pourvoit une purification des péchés postérieurs au baptême » en « le lavement des pieds symbolise une purification des péchés postérieurs au baptême. » Tout comme le baptême d'eau ne pourvoit pas de purification des péchés, mais symbolise une œuvre intérieure de la grâce à travers le Saint-Esprit dans la vie du nouveau converti, le lavement des pieds peut être une expression extérieure (ou un symbole) d'une purification continuelle effectuée à travers le Saint-Esprit (c'est-à-dire « le lavement par l'eau par la Parole »].

III. Les implications spirituelles du lavement des pieds (13 :12-20)

Après que Jésus eut lavé les pieds de ses disciples, il remit son vêtement, retourna à la table et procéda pour leur expliquer la profonde signification du lavement des pieds. Cette explication contenait une réaffirmation de Jésus non seulement comme Maître et Seigneur, mais surtout comme Seigneur et Maître, un commandement aux disciples de laver les pieds des uns les autres et des bénédictions qu'ils recevraient « s'ils font ces choses » dont ils sont maintenant conscients.

Comprenez-vous ce que je vous ai fait? Vous m'appellez Maître et Seigneur; et vous dites bien, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi, le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres; car je vous ai donné un exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait. En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son seigneur, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé. Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les pratiquiez. Ce n'est pas de vous tous que je parle; je connais ceux que j'ai choisis. Mais il faut que l'Écriture s'accomplisse: Celui qui mange avec moi le pain A levé son talon contre moi. Dès à présent je vous le dis, avant que la chose arrive, afin que, lorsqu'elle arrivera, vous croyiez à ce que je suis. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui reçoit celui que j'aurai envoyé me reçoit, et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.⁵⁵

Puisque Jésus savait que ses disciples étaient toujours perplexes par son action, il procéda à leur expliquer la différente nature de ce genre de lavement des pieds.

Premièrement, Jésus renversa l'ordre de la manière dont ils l'appelaient, plaçant le Seigneur avant Maître. Il paraît qu'il essayait de mettre l'accent sur son autorité comme le Fils de Dieu à faire ce qu'il avait fait et de commander ce qu'il était sur le point de commander. A travers tout l'évangile selon Jean, nous voyons que Jésus établit son identité comme « Je suis » déterminant sa déité.

Deuxièmement, Jésus leur donne le commandement de « laver les pieds des uns les autres » selon l'exemple qu'il venait de leur démontrer, lui qui était leur Seigneur et Maître. Thomas déclare que « le lavement des pieds est beaucoup plus qu'un exemple. C'est un prototype défini. »⁵⁶ Le prototype a été donné aux disciples, suivi d'un commandement de faire exactement comme Jésus l'avait fait. Le fait que Jésus utilisa le verbe *opheilo* quand il donna le commandement aux disciples de laver les pieds des uns les autres, c'est une indication qu'il était délibéré et emphatique dans son désir pour eux de faire comme il l'avait fait. Le verbe signifie « de devoir quelque chose à quelqu'un » et « d'être sous obligation »⁵⁷ et il est utilisé pour « décrire la nature obligatoire de conduite morale (1 Jean 2:6) et le service chrétien aux autres frères et sœurs. »⁵⁸ Il paraît que l'aspect optionnel de choisir de le faire ou non est exclu.

Troisièmement, Jésus parle de l'égalité qui existe entre les serviteurs et le maître et entre les messagers et celui qui les a envoyés. Ce que Jésus était en train de faire, est d'inverser son rôle et celui des disciples dans une société où les disciples ne prétendraient jamais être plus grands que leur maître.⁵⁹ Keener affirme que « les disciples feraient pour leurs maîtres presque tout ce que ferait un esclave, à l'exception de laver leurs pieds, un acte considéré trop contraignant pour une personne. »⁶⁰ Il n'est donc pas étonnant que les disciples et principalement Pierre fussent si scandalisés par l'action de Jésus.

[55] La Sainte Bible, Louis Segond

[56] Thomas, *Footwashing in John 13 and the Johannine Community*, 110.

[57] TDNT Volume 5, 559.

[58] Thomas, *Footwashing in John 13 and the Johannine Community*, 109.

[59] Keener, *The Gospel of John*, 911.

[60] Keener, 911.

Il a pris la place d'un esclave pour laver leurs pieds. Puisqu'il était le Seigneur et Maître donnant l'exemple, ils devaient ainsi faire de même. Jésus leur donna une leçon pratique sur l'humilité et le service.

Quatrièmement, Jésus leur dit: « Si vous savez⁶¹ ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les pratiquiez⁶² » (v. 17). Jésus était en train de les tenir responsables de leur éthique juive, explicitement: « cette action doit correspondre à la connaissance »⁶³ comme Jacques aussi l'exige: « Mettez en pratique la parole, et ne vous bornez pas à l'écouter, en vous trompant vous-mêmes par de faux raisonnements » (Jacques 1:22). Jésus était-il en train de parler ici seulement de la connaissance des disciples de lui comme étant Seigneur et Maître, ou à propos de leur connaissance du lavement des pieds et de sa pratique? Il paraît que cette déclaration de Jésus renforce ce qu'il a dit avant: « car je vous ai donné un exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait » (v. 15). S'ils font ce qu'ils savaient déjà, ils seront bénis, une bénédiction donnée en forme d'une béatitude et conditionnée par sa connaissance et son exécution par les disciples. La bénédiction spirituelle qui vient du fait de laver les pieds d'une autre personne est une communion continue avec Jésus, non seulement ici, mais jusqu'à l'éternité.

Conclusion

Comme nous l'avons appris de nos aïeux, leur première motivation pour le lavement des pieds des saints était venue du fait qu'il constituait un enseignement du Nouveau Testament institué par notre Seigneur Jésus-Christ. Comme eux, nous devons nous animer de la volonté de continuer avec l'observation de cette pratique tout en croyant à la promesse de Jésus donnée en forme d'une béatitude selon laquelle: « Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les pratiquiez. »

Contrairement au monde gréco-romain, le lavement des pieds par les disciples n'était pas un signe d'assujettissement ou de supériorité d'une personne envers l'autre. C'était un signe d'égalité jamais vue dans ce monde auparavant. C'était un signe d'égalité entre des serviteurs et leur maître, un messenger et celui qui l'envoie (v. 16). Le lavement des pieds était une cérémonie qui démontrait une mutuelle soumission, produite par l'amour en tant que des égaux dans le Seigneur.

En observant le lavement des pieds, nous devons éviter un esprit légaliste et de critique. Un esprit d'amour, de respect et de soumission personnelle doit prévaloir pendant que nous nous efforçons d'obéir au commandement de Jésus de laver les pieds des uns les autres, en nous rappelant la bénédiction: « Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les pratiquiez » (v. 17).

Le lavement des pieds pourvoit non seulement une communion avec Christ et les uns avec les autres, mais il constitue un symbole de purification continue du péché, afin que nous puissions porter des fruits et demeurer en lui (Jean 15). Thomas ajoute:

Le lavement des pieds signifie la purification spirituelle des disciples pour une relation continue avec Jésus. Ainsi, le lavement des pieds fonctionne comme une extension du baptême des disciples dans le sens qu'il signifie une purification continue du péché commis (après le baptême) à travers la vie dans un monde de péché.⁶⁴ Une grande bénédiction du lavement des pieds selon les paroles de Matthias Wenk est qu'il: Crée une communauté de gens qui sont équitablement purs, parce que leur pureté n'est pas définie en termes moraux, mais à travers leur rencontre commune de Jésus à travers le rite exécuté.⁶⁵

Le lavement des pieds doit être un rituel continu. Il n'est pas optionnel et nous devons le pratiquer aussi souvent que possible. En ce qui concerne la pratique continue du lavement des pieds, Frank D. Macchia déclare:

[61] οἶδα, "comprendre le sens de quelque chose, avec la focalisation sur la connaissance qui s'en résulte—'comprendre » (Louw Nida 32.4).

[62] ποιέω «une marque d'un agent en relation avec plusieurs événements—faire, réaliser, pratiquer.» (Louw Nida 90.45).

[63] Keener, *The Gospel of John*, 912.

[64] Thomas, *Footwashing in John 13*, 150.

[65] Matthias Wenk, "The Church as Sanctified Community" dans *In Toward a Pentecostal Ecclesiology: The Church and the Fivefold Gospel*, John Christopher, ed. (Cleveland, TN: CPT, 2010), 131-32.

...le fait que Jésus instruit les disciples de laver les pieds des uns les autres, présente le rite comme un rituel continuel dans l'église, lequel transmettrait la pleine signification du premier acte de lavement des pieds de Jésus après la crucifixion et la résurrection. Le fait que Pierre ne pouvait avoir aucune part avec Christ sans le lavement de ses pieds (v. 8), révèle que ce rite n'était pas une option dont l'église pourrait s'en passer.⁶⁶

Nos pensées étant déclarées ci-haut, nous procédons avec les recommandations suivantes:

1. Nous réaffirmons la pratique de l'ordonnance du lavement des pieds comme enseignée et commandée par Jésus-Christ, notre Sauveur et Seigneur.
2. Nous recommandons qu'elle soit observée aussi souvent que possible, que ce soit après la Sainte Cène ou à un moment différent.
3. Nous recommandons qu'elle soit observée dans un esprit d'humilité et d'amour des uns envers les autres.
4. Nous recommandons que cette nouvelle version de la doctrine du lavement des pieds soit enseignée aux membres de l'Église de Dieu de la Prophétie.

Respectueusement et humblement soumis,
Comité de la doctrine biblique et du gouvernement :

Philip A. Pruitt, Président
James Kolawole

Elías Rodríguez, Secrétaire
Sonia Martin

Delroy Hall
Nelson Joel Torres

Tim Harper

[66] Frank D. Macchia, "Is Footwashing the Neglected Sacrament? A Theological response to John Christopher Thomas", *Pneuma* 19 (1997), 241

COMITÉ DES FINANCES ET D'INTENDANCE

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE INTERNATIONALE DE 2018

Recommandations introductives

Le Comité international des finances et d'intendance aimerait réitérer dans notre rapport à cette Assemblée des recommandations du rapport de l'Assemblée de 2016. Nous citons les suivants:

Rapport du Comité des finances et d'intendance à l'Assemblée internationale de 2016

Comme nous révisons le livre des Actes, nous voyons comment Jésus voulait que son église vive et communique « ensemble ». Nous voyons des principes fondamentaux qui doivent guider notre mouvement à s'aligner dans le standard approprié d'intendance de Dieu et en relation les uns avec les autres. En effet, comme nous le comprenons, le livre des Actes, comme un document historique, nous donne un précieux aperçu sur la vie et les temps de l'église primitive. Une étude minutieuse du livre des Actes nous sert d'illustration irréfutable de l'image d'un mouvement au centre duquel œuvre le Saint-Esprit.

Actes 2 et 4 illustrent une réflexion du caractère de l'église primitive comme étant non seulement une fonction qui répond aux besoins des saints. Des efforts pour établir un mouvement saint d'intendance sans un caractère sain d'intendance produiront des résultats, mais notre adhérence à l'intendance biblique « d'avoir tout en commun » produira « une abondance pour toute bonne œuvre » (2 Corinthiens 9 :8). La clé dans ce passage droitement comprise comme une générosité radicale et droitement perçue, provient de la dynamique du bien commun expérimenté au sein « du foyer de Dieu », « du corps de Christ », « l'Église de Dieu », de « la communion de Dieu ».

Ce principe de bien commun était certainement compris sur la base de l'œuvre du Saint-Esprit dans la vie des chrétiens du premier siècle, comme les apôtres proclamaient audacieusement la résurrection de Jésus. Leur déclaration audacieuse a encouragé la compréhension du principe d'un seul cœur, uni et tout en commun. Cette compréhension était que, ce qui leur appartenait, n'était pas au bénéfice d'une seule personne, mais de tous, comme le suggéraient les paroles de Paul à l'église au sujet des dons spirituels qui étaient pour le bénéfice de tous. « Or, à chacun la manifestation de l'Esprit est donnée pour l'utilité commune » (1 Corinthiens 12 :7).

UNE EXHORTATION BIBLIQUE

L'ACTE DE SE DONNER AVANT TOUT

L'acte de donner est plus grand que le fait de donner simplement de l'argent à l'église. La Bible enseigne de donner notre vie premièrement. Les parties de la vie telles que notre temps, nos dons spirituels et nos finances sont importants pendant nous donnons priorité à l'édification et la croissance de l'église, en nous soumettant dans l'adoration à Dieu. Nous croyons que la Bible enseigne que c'est la volonté de Dieu pour ses enfants de donner régulièrement, systématiquement, généreusement et joyeusement comme un acte d'adoration, de dévotion et de gratitude à lui pour sa grâce exprimée en nous aimant le premier.

« POUR NOUS, NOUS L'AIMONS, PARCE QU'IL NOUS A AIMÉS LE PREMIER » (1 JEAN 4 :19).

Jésus enseigne dans Matthieu 6 qu'il y a un lien entre notre cœur et nos finances. Il semble qu'il était en train de penser que le plus grand concurrent de notre confiance et dépendance de lui serait l'argent. L'acte de donner est une occasion d'exprimer visiblement et tangiblement notre confiance en lui par-dessus tout. Quand nous donnons, nous illustrons notre croyance que Dieu peut faire plus avec une portion de ce qu'il

nous a donnée, que nous en pouvons avec la totalité Nous voyons ce miracle chaque jour au sein du corps de l'église internationale comme il pourvoit les moyens pour le ministère à travers le monde entier. A travers les dons fidèles, ce corps d'église est capable d'accomplir de grandes œuvres à travers le monde, et pour cela, nous louons le paiement fidèle des dîmes et les offrandes de l'Église de Dieu de la Prophétie.

La nécessité de nous donner à l'œuvre de Dieu à travers un mode de vie d'offrande est essentielle dans la vie du chrétien comme disciple. Le montant donné n'est pas le facteur qui contribue à la croissance générale du disciple de Jésus; mais plutôt, l'attitude par laquelle le chrétien donne est aussi détaillée par Paul aux Corinthiens:

Sachez-le, celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème abondamment moissonnera abondamment. Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte; car Dieu aime celui qui donne avec joie. Et Dieu peut vous combler de toutes sortes de grâces, afin que, possédant toujours en toutes choses de quoi satisfaire à tous vos besoins, vous ayez encore en abondance pour toute bonne œuvre (2 Corinthiens 9:6-8).

Puisque Jésus dit: « Car là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Luc 12 :34), la question de se donner est une question du cœur. De merveilleuses choses se passent quand les personnes individuelles, familles, les affaires, aussi bien que les leaders de communauté et d'église exemplifient un cœur de don personnel ou la générosité qui donne sans espérer de recevoir en retour. En effet, vivre une vie qui se donne avant tout, laisse un héritage qui affecte le monde.

L'ACTE DE SE DONNER PREMIÈREMENT EST UNE ADORATION (PHILIPPIENS 4:18-20).

J'ai tout reçu, et je suis dans l'abondance; j'ai été comblé de biens, en recevant par Éphroditte ce qui vient de vous comme un parfum de bonne odeur, un sacrifice que Dieu accepte, et qui lui est agréable. Et mon Dieu pourvoira à tous vos besoins selon sa richesse, avec gloire, en Jésus Christ. A notre Dieu et Père soit la gloire aux siècles des siècles! Amen!

L'ACTE DE SE DONNER PREMIÈREMENT ENCOURAGE LES AUTRES À ADORER (2 CORINTHIENS 9 :9-13).

9 Como está escrito: Repartió, dio a los pobres; su justicia permanece para siempre. 10 Y el que da semilla al que siembra, y pan al que come, proveerá y multiplicará vuestra sementera, y aumentará los frutos de vuestra justicia, 11 para que estéis enriquecidos en todo para toda liberalidad, la cual produce por medio de nosotros acción de gracias a Dios. 12 Porque la ministración de este servicio no solamente supe lo que a los santos falta, sino que también abunda en muchas acciones de gracias a Dios; 13 pues por la experiencia de esta ministración glorifican a Dios por la obediencia que profesáis al evangelio de Cristo, y por la liberalidad de vuestra contribución para ellos y para todos.

L'ACTE DE SE DONNER PREMIÈREMENT CONDUIT À L'ABONDANCE DE LA BONNE ŒUVRE (2 CORINTHIENS 9:6-8).

Sachez-le, celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème abondamment moissonnera abondamment. Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte; car Dieu aime celui qui donne avec joie. Et Dieu peut vous combler de toutes sortes de grâces, afin que, possédant toujours en toutes choses de quoi satisfaire à tous vos besoins, vous ayez encore en abondance pour toute bonne œuvre.

L'ACTE DE SE DONNER PREMIÈREMENT DOIT ÊTRE RÉGULIER, SYSTÉMATIQUE, GÉNÉREUX ET DOIT SE FAIRE AVEC JOIE SOUS LA CONDUITE DE L'ESPRIT SAINT (1 CORINTHIENS 16 :1, 2; 2 CORINTHIENS 9:7).

Pour ce qui concerne la collecte en faveur des saints, agissez, vous aussi, comme je l'ai ordonné aux Églises de la Galatie. Que chacun de vous, le premier jour de la semaine, mette à part chez lui ce qu'il pourra, selon sa prospérité, afin qu'on n'attende pas mon arrivée pour recueillir les dons.

Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte; car Dieu aime celui qui donne avec joie.

L'ACTE DE SE DONNER PREMIÈREMENT EST UNE EXPRESSION À DIEU POUR NOUS AVOIR AIMÉS LE PREMIER (2 CORINTHIENS 8 :7-9).

De même que vous excellez en toutes choses, en foi, en parole, en connaissance, en zèle à tous égards, et dans votre amour pour nous, faites en sorte d'exceller aussi dans cette œuvre de bienfaisance.

Que nous, en tant qu'un Mouvement de Dieu dans ce monde embrassions un mode de vie de se donner premièrement.

Réponse mondiale aux catastrophes naturelles

Le Comité des finances et d'intendance aimerait offrir des appréciations à cette église de portée mondiale pour son amour et soutien exprimés à travers des dons sacrificiels au corps mondial en général. Votre amour, vos prières et soutiens financiers demeurent une ressource d'encouragement à ceux qui sont au milieu des temps turbulents créés par des catastrophes naturelles.

Immédiatement après l'Assemblée internationale de 2016, la planète terre débuta quelques soupirs auxquels Paul fait allusion dans Romains: « Or, nous savons que, jusqu'à ce jour, la création tout entière soupire et souffre les douleurs de l'enfantement (Romains 8 :22). Le 4 octobre 2016, l'île d'Haïti était encore une fois frappée d'une grande perte, comme l'ouragan Matthieu apporta une destruction à travers des vents et des inondations dévastateurs et des pertes en vies humaines. C'est le premier ouragan atlantique en catégorie cinq depuis l'ouragan Félix en 2007.

Le 16 mars 2017, la nation du Pérou a été grandement affectée par des pluies diluviennes qui ont occasionné des inondations catastrophiques. Vingt de nos églises étaient endommagées. Il a été estimé que 80% du pays était dévasté, y compris les pertes en vies humaines.

La saison des ouragans de 2017 était sans pareille. L'ouragan Harvey a frappé l'Amérique du nord le 25 août 2017. Il apporta une inondation catastrophique dans l'état du Texas. Alors que Harvey a été déclaré l'ouragan le plus coûteux, les gens de ce mouvement ont répondu avec un déversement de soutiens.

Aux troupes de Harvey, arriva l'ouragan Irma. Irma causa une totale destruction de certaines îles des Caraïbes. Son activité a duré du 30 août jusqu'au 16 septembre 2017. Irma a été connu déclaré le plus puissant ouragan, en matière de la force et de la vitesse du vent, jamais connu dans l'histoire du monde. Il affecta les états de Floride, Géorgie, et les deux Carolines. Une île des Caraïbes était devenue inhabitable après cet ouragan.

Comme si cela ne suffisait pas, un troisième ouragan commença à se développer et à gagner de la vitesse. L'ouragan Maria dressa sa trajectoire sur la République Dominicaine et Porto- Rico. Il apporta plus de destructions aux îles des Caraïbes. L'île de Porto-Rico encaissa beaucoup de destructions et de pertes.

La récupération de telles catastrophes naturelles n'arrive pas du jour au lendemain. La récupération et la reconstruction prennent des années. Alors que nous ne pourrions jamais récupérer les pertes en vies humaines, les édifices d'église, les presbytères et d'autres structures ont été récupérés. Au moment de la lecture de ce rapport, plusieurs de ces infrastructures ont été réparées ou reconstruites. La raison pour laquelle ceci a été possible est la réponse écrasante de cette église mondiale.

Le 19 septembre 2017, le Mexique était frappé par un tremblement de terre. Tandis que le monde était en train de regarder les ouragans faire leurs chemins, le Mexique était à la recherche de ses personnes chères sous les débris des bâtiments qui se sont effondrés.

Nos pensées et prières continuent à accompagner ceux affectés par ces désastres naturels. C'est encourageant à ce Comité des finances et d'intendance de voir le principe « de tout en commun » s'accomplir. Des milliers de gens ont répondu avec plus que des pensées et des prières; des fonds étaient envoyés du monde entier pour aider avec les efforts de récupération et de reconstruction.

Le rapport suivant montre la réponse écrasante et l'amour de cette église mondiale. Les dons totaux par endroit sont les suivants:

Ouragan Matthieu.....	Haïti	\$16.451.89
Tremblement de terre.....	Mexique	\$5.404.72
Glissement de terrains.....	Pérou	\$35.234
Ouragan Harvey	Texas	\$55.261,46
Ouragan Irma et Maria	Caraïbes	\$77.116,22
Ouragan Maria.....	Porto-Rico	\$89.426.85

Une offrande additionnelle de \$24.580 était reçue en Amérique du nord au cours de la Conférence Together. Les fonds qui ont été envoyés directement au bureau d'état de l'Église de Dieu de la Prophétie au Texas, aussi bien que ceux reçus aux Bureaux internationaux et envoyés comme montrés ci-dessus, étaient distribués pour pourvoir aux besoins évalués à \$219.626,77. Des fonds reçus, le Texas a envoyé plus de \$20.000 à Porto-Rico et enverra après la reconstruction de tous les bâtiments, les fonds aux Bureaux internationaux et au bureau du Presbytère de l'Amérique du nord pour établir un fond de secours pour aider avec les prochains désastres naturels.

Nous vous demandons de ne pas oublier ces endroits affectés par les désastres naturels. Au cas où d'autres désastres arrivent, c'est sans doute que vous, précieux membres de cette église, répondrez encore au défi. Nous sommes fortifiés et encouragés par le verset biblique suivant: « Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli; j'étais nu, et vous m'avez vêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité » (Matthieu 25:35-39). « Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres » (Jean 15:17).

La philosophie de compensation

L'Église de Dieu de la Prophétie en tant qu'un corps international désire que tous ceux qui servent fidèlement dans le ministère soient rémunérés de façon appropriée pour leur service dans leur domaine de ministère dans le but de reconnaître, garder et motiver nos ministres et employés. Quand les fonds sont disponibles et avec l'aide des comités des finances locaux, d'état, régionaux, nationaux et internationaux, des paquets de compensation appropriés doivent être développés dans le but de payer les ministres qualifiés et d'autres employés liés au ministère à partir des directives bibliques de Paul à Timothée, afin de les garder. C'est le but de l'Église de Dieu de la Prophétie que tous ceux qui œuvrent pour le Seigneur dans notre organisation soient proprement rémunérés pour leur œuvre, car ils méritent leur salaire. Vous noterez aussi que l'ancien est digne d'un « double honneur » (réf. 1 Timothée 5:17-19).

L'étendu du ministère est vaste à travers le monde. Ainsi, chaque comité local/d'état/régional/national/international des finances doit développer sa philosophie de compensation au sein de leur domaine ministériel qui refléterait les mêmes buts que la philosophie des Bureaux internationaux qui est biblique, compréhensible, équitable et financièrement responsable.

Ainsi, ce Comité cherche à encourager chaque église de considérer par la prière de rémunérer de façon appropriée nos serviteurs fidèles qui s'efforcent à équiper chaque disciple de Christ pour l'accomplissement de la Grande Commission que notre Seigneur nous a appelés à embrasser. Nous devons assumer une attitude qui reflète le fait de se donner premièrement, un mode de vie généreux comme illustré dans la section « L'acte de se donner avant tout » de ce rapport.

Rémunération du personnel exécutif

Alors que l'autorité est donnée au Comité des finances et d'intendance de fixer le niveau de rémunération pour notre leadership exécutif (c'est-à-dire l'évêque général, les presbytères généraux et les directeurs exécutifs de ministères), nous pensons qu'il est nécessaire de vous informer des points suivants:

La rémunération a été fixée selon l'attitude précédente de se donner premièrement et l'exhortation à la générosité dans le Nouveau Testament. Cette responsabilité nous a été assignée dans le cadre de nos responsabilités fiduciaires dans le but de pourvoir de la transparence financière, l'intégrité et de l'assurance à nos églises et donateurs que la rémunération est dans le meilleur intérêt des valeurs organisationnelle de ce mouvement et ses ministères. Notre désir est de rassurer l'Assemblée internationale qu'une totale rémunération de notre personnel exécutif est raisonnable tout en prenant en considération les talents, dons, l'éducation, l'expérience, la performance et la connaissance de la personne rémunérée. La totale rémunération comprend le salaire, et d'autres paiements pour les services et les bénéfices de tout genre que ce soit taxable ou non taxable.

En accomplissant cette responsabilité, nous voulons obtenir des données fiables de comparabilité concernant la position de fixation de rémunération. Notre effort était d'obtenir des données de comparabilité des autres organisations pour des positions pratiquement comparables similaires aux nôtres. Nous sommes convenus aussi que nous avons besoin d'une telle étude pour inclure le coût de la vie et d'échange de devises pour les régions internationales de ceux qui servent dans les positions citées plus haut.

Après une recherche dans le but de décider la meilleure organisation pour conduire cette étude, nous avons trouvé que nos contrôleurs de gestion, Capin Crouse, ont un personnel qui a mené des études sur la rémunération. Après des questions détaillées au sujet de chaque leader exécutif (y compris leurs descriptions ministérielles, éducation, expérience, fonction et endroit), l'étude a été conduite. Le Comité des finances et d'intendance a le plaisir de rapporter que l'étude de rémunération conduite par Capin Crouse est en accord avec d'autres organisations similaires. C'est notre souhait que cette information donne aux membres de notre mouvement l'assurance que l'intégrité dans le processus occupe la plus grande priorité.

La propriété de l'ancienne université Tomlinson

Dans le respect des recommandations du rapport du Comité des finances et d'intendance approuvées à la 99^{ème} Assemblée internationale (juillet 2016, section 111), où un engagement a été pris de donner des rapports continuels sur le progrès de la vente de l'ancien campus universitaire Tomlinson, nous sommes heureux de pouvoir de nouveau rapporter de mise à jour.

L'Église de Dieu de la Prophétie a signé un contrat de vente et d'achat le 17 janvier 2017 pour la vente et l'achat de la propriété ci-dessus mentionnée. L'acheteur a plus tard demandé une prolongation de la date de clôture de la vente. Après une négociation des termes de la prolongation, les parties se sont mises d'accord sur les points suivants:

- 1) Le Comité administratif a modifié la date de clôture de la vente du 17 janvier au plus tard 31 mai 2018.
- 2) Le vendeur continue de garder le dépôt de garantie pour du prix d'achat.
- 3) L'acheteur est d'accord de régler tous les paiements pour le bail et les pénalités de retard pour le bail de 2016/2017 le 31 mai 2018 ou avant. Nous confirmons que ces paiements sont reçus dans le délai établi.
- 4) L'acheteur est d'accord de payer à l'avance le vendeur pour le bail de la période du 1er juin 2017 au 31 mai 2018, au plus tard 31 mai 2017. Nous confirmons que ces paiements sont reçus dans le délai établi.
- 5) En plus de ces paiements à l'avance, l'acheteur est d'accord de payer le vendeur un montant égal à trois mois de bail le 31 mai 2017 au plus tard. Nous confirmons que ces paiements sont reçus dans le délai établi.
- 6) L'acheteur est d'accord de payer tous les frais de maintenance et de réparation de la propriété encourus à partir du 1er juin 2017 au 31 mai 2018.
- 7) Pendant la prolongation de la date de clôture du contrat d'une année, le vendeur peut continuer à commercialiser la propriété et à la montrer aux potentiels acheteurs. Si un autre acheteur offre d'acheter la propriété, l'acheteur (actuel) aura l'occasion d'égaliser ce prix dans trente jours après s'être notifié. Si l'acheteur actuel accepte d'égaliser l'offre, l'acheteur doit démontrer à la satisfaction du vendeur qu'il a les fonds disponibles. Si l'acheteur (actuel) n'égalise pas le nouveau prix et ne démontre pas au vendeur que les fonds sont disponibles, l'acheteur quittera les lieux dans un délai de jours, à moins que le nouvel acheteur donne permission à l'acheteur actuel de rester sur la propriété. Si l'acheteur actuel n'égalise pas le nouveau prix et devra quitter les lieux, le vendeur remboursera totalement le dépôt de garantie et les frais de location payés à l'avance.

Le Comité des finances et d'intendance aimerait vivement féliciter le Comité administratif pour le succès de la négociation du contrat pour la vente proposée de la propriété de l'ancienne université Tomlinson.

Par ailleurs, nous suggérons que le Comité des finances et d'intendance est en train de conduire une évaluation générale de la politique d'investissement de l'église. Cette évaluation inclura des amendements pour incorporer les lignes directrices du Fonds fiduciaire désigné à partir de la vente de la propriété de l'ancienne université Tomlinson. L'évaluation et la révision sont dans le but d'assurer que les lignes directrices sont pertinentes aux conditions actuelles du marché, permettant ainsi à notre église d'être en accord avec ses objectifs d'investissement énumérés ci-dessous:

- 1) Assurer le respect des lois gouvernant les fonds d'investissement
- 2) Protéger les dépôts des capitaux de l'église
- 3) Générer un revenu sur investissement au sein des paramètres de cette politique

Cette évaluation est conduite en consultation avec Le Comité administratif et les administrateurs d'investissement comme mentionné plus haut. Notre objectif est que les pratiques d'intendance honorent premièrement Dieu et deuxièmement l'esprit de don fidèle de cette église.

Notre évaluation et révision incluront les amendements pour incorporer les recommandations pour l'investissement du Fonds fiduciaire désigné à partir de la vente de la propriété de l'ancienne université Tomlinson. En ce qui concerne le processus d'approbation de la politique d'investissement, cette politique est approuvée par les administrateurs généraux de l'église en collaboration avec les Comités administratif, des finances et d'intendance et le directeur financier.

Comme approuvé par la 99^{ème} Assemblée internationale en juillet 2016 dans le rapport du Comité des finances et d'intendance, « toutes les décisions concernant ce que l'Église doit faire avec la propriété de l'ancien campus universitaire exigeront l'approbation de l'Évêque général, des Presbytères généraux en conjonction avec les Comités administratif et des finances et d'intendance. » Le revenu obtenu de l'investissement des fonds à partir de la vente de la propriété de l'ancienne université Tomlinson sera alloué comme convenu par l'Assemblée internationale au développement du leadership.

CONSIDÉRATION POUR CONTREBALANCER LES DÉPENSES DE L'ASSEMBLÉE INTERNATIONALE

L'Assemblée internationale a une grande valeur pour ce mouvement. Nous avons une grande de l'objectif et la fonction de l'Assemblée internationale par le passé, ce qu'elle signifie pour nous présentement aussi bien que dans le futur. L'Assemblée internationale constitue un point culminant d'inspiration, de révélation et de communion pour l'Église de Dieu de la Prophétie depuis son commencement. Cependant, l'Assemblée n'est pas organisée sans un important investissement de nos ressources financières. Cet événement qui s'organise chaque deux ans arrive avec de grands défis financiers.

Le corps de l'Assemblée internationale est d'accord au cours de la 99^{ème} Assemblée que chaque église locale de ce mouvement global partagerait les dépenses de cette réunion essentielle. Cette action aiderait à soulager le budget déjà limité des Bureaux internationaux. C'est aussi l'effort du Comité d'organisation de l'Assemblée internationale de réduire les dépenses où c'est possible. C'était la recommandation de ce Comité et adoptée par la 99^{ème} Assemblée que chaque congrégation reçoive une offrande (ou un montant inscrit à leur budget) spécifiquement pour les dépenses de l'Assemblée. L'évêque général initia la création d'un comité de pilotage des dépenses de l'Assemblée et chargea l'évêque Nathaniel Beneby qui sert au sein du Comité des finances et d'intendance, avec la responsabilité de le diriger. Un montant cible de \$500.000 était déterminé comme objectif. Chaque Presbytère général supervise directement ou nomme quelque pour diriger cette initiative dans leurs régions respectives du monde.

Le 21 janvier 2018, les églises autour du monde ont contribué pour les dépenses de notre Assemblée biennale. Ce Comité rapporte à la 100^{ème} Assemblée internationale que les offrandes totales reçues à travers le monde s'élevaient à _____\$554,929.77_____. Nous exprimons notre gratitude à l'évêque général, aux presbytères généraux, au Comité de pilotage des dépenses de l'Assemblée, aux évêques nationaux, régionaux, d'état et à ce corps mondial pour leur réponse. Votre générosité et soutien à ce défi financier en partageant les coûts de l'Assemblée internationale que nous aimons et valorisons tous, et qui représente une partie cruciale de notre mouvement.

Cette section de notre rapport sert aussi de rappel que cette offrande est reçue sur une base annuelle et sera une pratique continuelle pour l'objectif spécifique d'aider pour les dépenses de l'Assemblée. la Asamblea.

Appréciation

Nous félicitons le Comité administratif et le directeur des finances avec son personnel pour leurs efforts pour servir cette église à travers une excellente responsabilité fiscale.

Conclusion

Dans notre rapport de 2016, nous avons informé l'Assemblée des ajustements faits les Bureaux internationaux et notre Comité d'atteinte globale qui permettront à l'Amérique du nord d'être considérée parmi les nations du monde en ce qui concerne les dons des Partenaires pour la moisson.

Les ajustements faits par les Bureaux internationaux ont aidé l'Amérique du nord à répondre à plusieurs besoins qui ne seraient pas satisfaits sans ces ajustements. Ceci étant le cas, le Comité des finances et d'intendance est conscient qu'il existe encore un grand défi pour répondre aux besoins de tous les niveaux ministériels au sein de notre mouvement. Ainsi, au cours des deux prochaines années, nous travaillerons en collaboration avec l'évêque général, les presbytères généraux, le Comité administratif et le directeur des finances pour considérer des changements nécessaires pour répondre aux besoins ministériels.

Nous aimerions encourager les églises locales d'utiliser leurs offrandes du niveau 2 pour aider les états, régions et nations à répondre à leurs défis financiers du ministère pendant que nous continuons à trouver des solutions supplémentaires.

Gracieusement soumis,

Nathaniel Beneby
Daniel Felipe

Scott Gillum, Président
Clint Knowles

George McLaughlin
Ryan Napalo

Rupert Neblett
Paulette Wilbanks

COMITÉ ADMINISTRATIF

Rapport à la 100^{ème} Assemblée internationale

Le Comité administratif aimerait d'abord louer notre Dieu fidèle pour sa grâce et provision continuelle. Nous l'avons vu à l'œuvre à travers la fidélité de nos gens à travers le monde, démontrant à maintes reprises que peu peut se traduire en beaucoup quand il est dedans. Nous voudrions dire merci à ceux qui ont suivi sa direction dans les dîmes et les dons. Votre réponse fidèle à Dieu continue de soutenir et de faire avancer l'œuvre de l'Église de Dieu de la Prophétie dans le monde entier. Nous sommes honorés de servir avec vous.

APPRÉCIATION POUR L'ASSISTANCE RELATIVE AUX CATASTROPHES

Nous avons été confrontés à plusieurs catastrophes naturelles depuis la dernière Assemblée. Nos congrégations ont été affectées par des ouragans, des tornades, des tremblements de terre et des inondations. Après chaque événement dévastateur, la famille de l'Église de Dieu de la Prophétie a répondu avec une grande générosité. Par conséquent, plus de \$325.000 américains ont été donnés pour les secours d'urgence à nos gens et nos églises. Ces incroyables actes de compassion ont servi et continueront d'affecter d'innombrables vies. Comme une voix provenant de ceux qui ont été bénis par votre don, nous disons merci.

POLITIQUE DE PROTECTION DES ENFANTS, DES JEUNES ET DU PERSONNEL

Les congrégations locales et les ministères de soutien de l'Église de Dieu de la prophétie désirent être des endroits sûrs pour tous les enfants et les adultes. Pourtant, c'est une triste réalité de constater que chaque année, des enfants et des jeunes sont abusés par des adultes qui dans certains cas sont des personnes qui leur sont familières et en qui ils ont confiance. Dans d'autres cas, ce sont les enfants qui abusent d'autres enfants. L'église locale et les autres ministères associés à l'église ne sont pas à l'abri du risque d'un tel abus des enfants. La politique de la protection des enfants, des jeunes et du personnel approuvé par le Comité administratif de l'Église de Dieu de la prophétie reflète l'engagement de cette organisation à protéger les enfants contre le mal. Cette politique s'applique à tout le personnel volontaire et salarié de chaque église locale et ministère associé à l'église. Il est recommandé que des mesures intentionnelles soient établies pour se conformer à cette politique pour le bien-être des enfants et des familles qui participent aux activités parrainées par l'église ainsi que celui des adultes qui servent ces enfants.

VISION 2020

En 2010, après beaucoup de prières et de considérations, un plan stratégique de dix ans connu sous le nom de « Vision 2020 » a été présenté. Dans le cadre de la Vision 2020, quatre valeurs fondamentales sont identifiées : la prière, la moisson, le développement du leadership et l'intendance. Ces valeurs fondamentales arrivent à déterminer l'identité de cette église mondiale et elles servent à guider nos plans et priorités. Nous sommes encouragés à vous annoncer que toutes les 24 heures plus de 500 personnes reçoivent le salut et que 200 personnes sont baptisées par immersion à travers les ministères de l'Église de Dieu de la Prophétie. Toutes les 27 heures, une nouvelle congrégation de l'Église de Dieu de la Prophétie est établie quelque part dans le monde. Nous sommes reconnaissants pour l'impact de la Vision 2020 et nous encourageons le leadership à tous les niveaux à continuer à poursuivre la vision et à encourager nos congrégations à prier, à avoir de l'impact sur la moisson, à former des leaders et à être des intendants fidèles de tout ce que Dieu nous a donné.

LES PROPRIÉTÉS

LA PROPRIÉTÉ DE TOMLINSON COLLEGE

Lors de la 99^{ème} Assemblée internationale, le Comité des finances et d'intendance a demandé et obtenu l'approbation du Comité d'administration pour poursuivre la vente de l'ancienne propriété Tomlinson College.

Tennessee Christian Preparatory School (TCPS) avait loué la propriété pendant plusieurs années et a exprimé le désir de faire du campus leur résidence permanente. Après quelques négociations, une offre a été reçue et acceptée. Actuellement, TCPS est en train de lever des fonds pour l'achat de la propriété. Cependant, nous avons conclu un accord de vente avec eux, lequel exige d'eux d'assumer tous les frais d'entretien sur la propriété, un paiement anticipé annuel du loyer avec un paiement anticipé supplémentaire pour couvrir les coûts d'assurance et d'autres frais accessoires. La vente devrait être conclue au plus tard le 31 mai 2019.

RÉNOVATION DE BUREAUX INTERNATIONAUX

En 1978, les Bureaux internationaux situés sur Keith Street à Cleveland (TN) devinrent le siège de l'Église de Dieu de la Prophétie. Le bâtiment des Bureaux internationaux est structurellement en bon état, toujours avec une apparence contemporaine. Alors que l'extérieur était en très bon état, la terrasse du devant et l'intérieur du bâtiment montraient l'usure naturelle de 40 ans. En utilisant les revenus de location, les bureaux ont été modestement rénovés avec les problèmes de plafonds et d'éclairage résolus. Le béton en détérioration et les revêtements du sol ont été remplacés. Les bureaux et les espaces communs ont également reçu une nouvelle couche de peinture et les problèmes de réparation ont été résolus pendant que notre équipe de maintenance travaillait à travers le bâtiment. Nous sommes heureux d'annoncer que vos Bureaux internationaux ont une nouvelle apparence et surtout, il sert de lieu pratique et fonctionnel de travail pour l'œuvre continue et le ministère de l'église.

LE PROGRAMME D'ÉTUDE ONE ACCORD

Le programme d'étude de l'Église de Dieu de la Prophétie, One Accord Resources, continue d'être l'un des meilleurs et l'un des plus répandus sur le marché pentecôtiste. Notre matériel en espagnol est en croissance et est utilisé à la fois par International Pentecostal Holiness Church (l'Église internationale de la sainteté pentecôtiste) et l'Église de Dieu. Et GAP, notre programme d'étude pour les jeunes adultes est en train de devenir l'un des plus grands programmes d'étude des jeunes adultes pentecôtistes disponible, car il est utilisé et promu par les Assemblées de Dieu, l'Église de Dieu et International Pentecostal Holiness Church (l'Église internationale de sainteté pentecôtiste). Nos partenariats sont en train de croître et nous prévoyons annoncer encore d'autres dans un proche avenir. Nous aimerions encourager nos églises à faire partie de ce partenariat en achetant et en utilisant le programme d'étude One Accord.

ECFA

Le Comité administratif reste engagé à maintenir les plus hauts niveaux d'intégrité et transparence financières. Cela se reflète dans notre partenariat avec Capin Crouse, l'une des meilleures agences de vérifications de comptes pour les organisations à but non lucratif aux États-Unis, et notre association continue avec Evangelical Council for Financial Accountability (Conseil évangélique pour la responsabilité financière). L'ECFA est une agence qui fournit l'accréditation aux grandes organisations chrétiennes à but non lucratif qui font preuve de fidélité à la conformité aux standards établis pour la responsabilité financière, la collecte de fonds et le conseil de gouvernance. L'accréditation est réévaluée chaque année et nous sommes heureux d'annoncer que nous avons été évalués et approuvés avec succès chaque année depuis notre évaluation initiale en 2012. Nous aimerions encourager nos bureaux régionaux/d'état des États-Unis et les églises locales à explorer l'accréditation de l'ECFA.

Enfin, le comité aimerait rendre hommage à notre Évêque général, Sam Clements pour son leadership exceptionnel. Il incarne les caractéristiques d'un leader-serviteur et l'Église de Dieu de la Prophétie est bénie de l'avoir à la tête de cette organisation. C'est notre honneur de servir à ses côtés. Pourriez-vous vous joindre à nous pour exprimer notre reconnaissance à l'Évêque Clements?

Respectueusement soumis,
Sam Clements, présidente
Gabriel Vidal
Brian Sutton
Jeffery Davis

Benjamin Feliz
Stephen Masilela
Kathy Creasy
Paul Holt

Clayton Endecott
Tim Coalter
Gary Smith

Clayton Martin
Tim McCaleb
Llewellyn Graham